



Bulletin Officiel

N° 4107 Mercredi 16 Mai 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE D'ASSURANCES DE REASSURANCES MAGHREBIA VIE AGO	2
SOCIETE D'ASSURANCES DE REASSURANCES MAGHREBIA AGO	3
MONOPRIX AGO et AGE	4
TUNISIE LEASING AGO	5
COMMUNIQUE DE PRESSE ADWIYA	6
BT SIMPAN	7
PROJET DE RESOLUTIONS	
MONOPRIX AGO	8
MONOPRIX AGE	9
TUNISIE LEASING	10-12
COMPLEMENT D'INFORMATION ADWYA	13
AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES	
MAC EQUILIBRE FCP	14
MAC EXCELLENCE FCP	14
MAC CROISSANCE FCP	15
MAC EPARGNANT FCP	15
CLOTURE DE SOUSCRIPTION	
EMPRUNT OBLIGATAIRE ATTIJARI LEASING 2012-1	16
COURBE DES TAUX VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	16 17-18

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 - 12 - 2011
SOCIETE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES MAGHREBIA

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 - 12 - 2011
SOCIETE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES MAGHREBIA VIE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 - 12 - 2011
SOCIETE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES MAGHREBIA

ANNEXE IV

SITUATION _ANNUELLE ARRETEE AU 31 - 12 - 2011
FIDELTUM ESSOR

ANNEXE V

SITUATION _TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 - 03 - 2012
GENERALE-OBLIG SICAV
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
MAXULA PLACEMENT SICAV

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

Société d'Assurances et de Réassurances MAGHREBIA VIE

Siège social : 24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite –1002 TUNIS

La Société Assurances MAGHREBIA VIE, porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 29 mai 2012 à 11 h 00 à son Siège Social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ♦ Examen du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2011 ainsi que les Etats Financiers du même exercice ;
- ♦ Examen du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2011 ;
- ♦ Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des Etats Financiers de l'exercice 2011 ;
- ♦ Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2011 ;
- ♦ Affectation du résultat de l'exercice 2011 ;
- ♦ Jetons de présence ;
- ♦ Mandat des Administrateurs ;
- ♦ Mandat des Commissaires aux Comptes.
- ♦ Approbation de la conclusion d'une convention entre la Compagnie et la société MAGHREBIA SERVICES.

Les pouvoirs doivent être déposés ou parvenir au siège de la société, cinq (5) jours au moins avant la date de la tenue de cette Assemblée Générale Ordinaire.

Messieurs les actionnaires sont avisés que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

Le présent avis constitue une convocation personnelle pour chaque actionnaire.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE**Société d'Assurances et de Réassurances MAGHREBIA**

Siège social : Angle 64, rue de Palestine – 1002 Tunis

La Société Assurances MAGHREBIA, porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 29 mai 2012 à 11 h 30 à son Siège Social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ASSURANCES MAGHREBIA S.A

- ♦ Examen du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur
- ♦ l'exercice 2011 ainsi que les Etats Financiers du même exercice ;
- ♦ Examen du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2011 ;
- ♦ Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des Etats Financiers de l'exercice 2011 ;
- ♦ Quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2011 ;
- ♦ Affectation du résultat de l'exercice 2011 ;
- ♦ Jetons de présence ;
- ♦ Mandat d'un Commissaire aux Comptes ;
- ♦ Approbation de la conclusion d'une convention entre la Compagnie et la Société MAGHREBIA SERVICES.

GROUPE ASSURANCES MAGHREBIA « ASSURANCES MAGHREBIA S.A – ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A -ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A – MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A»

- ♦ Examen du Rapport de Gestion du Groupe ;
- ♦ Examen du Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2011 ainsi que les Etats Financiers consolidés de ce même exercice ;
- ♦ Approbation, s'il y a lieu, du Rapport sus-visé et des Etats Financiers consolidés du Groupe relatifs à l'exercice 2011.

Les pouvoirs doivent être déposés ou parvenir au siège de la société, cinq (5) jours au moins avant la date de la tenue de cette Assemblée Générale Ordinaire.

Messieurs les actionnaires sont avisés que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

Le présent avis constitue une convocation personnelle pour chaque actionnaire.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

**SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS -SNMVT-
MONOPRIX**

Siège Social : 1, Rue Larbi Zarrouk –2014 Mégrine

Messieurs les actionnaires de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis S.N.M.V.T « MONOPRIX » sont convoqués en assemblées générales ordinaire et extraordinaire qui auront lieu le jeudi 17 mai 2012 à 9 heures 30, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (la Maison de l'entreprise) Avenue Principale, 2053 Les Berges Du Lac -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A Titre Ordinaire:

- Lecture du rapport du conseil d'administration, relatif à l'exercice 2011 de la SNMVT, et des sociétés du groupe.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice 2011 de la SNMVT et des sociétés du groupe.
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2011 de la SNMVT.
- Approbation des conventions régies par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales
- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31/12/2011 des sociétés du groupe.
- Affectation des résultats de l'exercice 2011.
- Quitus aux administrateurs
- Désignation des administrateurs

A Titre Extraordinaire:

- Augmentation du capital social
- Modification de l'article 6 des statuts.

AVIS DES SOCIETES**TUNISIE LEASING**

Société Anonyme au capital de 35.000.000 DT

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène

RC: B 134091997 TUNIS

**AVIS DE CONVOCATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 MAI 2012**

Messieurs les actionnaires de TUNISIE LEASING sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 29 mai 2012 à 10 h 00 à son siège sis au Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Examen des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2011.
- 2) Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2011.
- 3) Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2011.
- 4) Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2011.
- 5) Affectation des résultats.
- 6) Election des membres du Conseil d'Administration.
- 7) Nomination des Commissaires aux Comptes.
- 8) Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2012.
- 9) Fixation des rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit Interne pour l'année 2012.
- 10) Emission d'emprunts obligataires.
- 11) Emission d'un emprunt subordonné.
- 12) Franchissement de seuil.

P/Le Conseil d'Administration

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA SOCIETE ADWYA

Siège social : Route de la Marsa Km 14 B.P 658 2070 La MARSIA TUNISIE

La direction générale informe les actionnaires de ADWYA SA que son personnel a observé aujourd'hui un Sit-in devant le siège social de la Société pour déplorer la tentative de démolition d'un mur séparant la société à l'un de ses voisins en vue de l'ouverture d'une route publique, qui traverserait une bonne partie de l'immeuble revenant à ADWYA, alors que ladite route n'est même pas reconnue par la Municipalité de La Marsa. Ce sit-in vise à appeler le Ministère de l'Equipement à accélérer le réexamen du plan d'aménagement de la zone qui souffre d'une ambiguïté manifeste et traduit le souci du personnel de préserver le site de production ainsi que leur poste d'emploi.

La direction générale s'engage à informer le public des suites de cette affaire.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE**BANQUE DE TUNISIE**

Siège social : 2, rue de Turquie –1001 Tunis

Le Conseil d'Administration de la Banque de Tunisie tenu le 14 Mai 2012 a décidé de :

- Convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, devant statuer sur la gestion 2011, le 19 Juin 2012.
- Soumettre à cette Assemblée Générale Ordinaire une résolution portant sur la distribution d'un dividende de 240 millimes par action.

P/Le Conseil d'Administration

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2012 - AS - 515

— *** —

COMMUNIQUE DE PRESSE**SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATION****- SIMPAR -**

Siège social : 14, rue Masmouda – Mutuelleville -1082-

La Direction Générale de la Société Immobilière et de Participations SIMPAR porte à la connaissance des Actionnaires et du Public qu'une proposition d'augmentation du capital social à hauteur de 500.000 Dinars par incorporation des réserves et attribution gratuite d'une action nouvelle pour huit actions anciennes a été soumise au conseil d'administration qui se réunira prochainement pour décider de la convocation de l'AGE qui aura lieu le même jour que l'AGO et décidera des modalités de réalisation de l'augmentation du capital.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2012 - AS - 519

AVIS DES SOCIETES

Projet des résolutions

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS -SNMVT- MONOPRIX

Siège Social : 1, Rue Larbi Zarrouk –2014 Mégrine

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 17 mai 2012.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire constate qu'elle a été régulièrement constituée par la publication au J.O.R.T N° 47 Du 19 avril 2012, et par des communiqués publiés aux journaux Le Temps et Essabah du 15 avril 2012, et donne quitus au conseil pour la régularité de cette convocation. Elle constate que le quorum prévu par les statuts est atteint, et peut donc délibérer.

DEUXIEME RESOLUTION :

Après avoir entendu les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, sur les états financiers de la SNMVT, et les états financiers consolidés sur les opérations de l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2011, ainsi que les explications données en cours de séance, l'assemblée générale ordinaire approuve, les états financiers individuels, les états financiers consolidés ainsi que les annexes.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites par ces comptes ou résumées dans le rapport du conseil d'administration, lesquels font ressortir pour l'exercice 2011 un bénéfice net après impôt de 5 442 507, 813 Dinars pour la SNMVT, et un bénéfice net consolidé après impôt de 3 522 816, 535 Dinars pour le groupe.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2011.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire décide de répartir et affecter les résultats bénéficiaires de l'exercice 2011 comme suit :

Bénéfice net :	5 442 507, 813 Dinars
Résultats reportés :	15 554 933, 936 Dinars
Réserve spéciale:	1 000 000, 000 Dinars
TOTAL A AFFECTER :	21 997 441, 749 Dinars

AFFECTATION :

Réserve légale:	924 508,000 Dinars
Dividende statutaire(0,d100/action):	1 386 762,000 Dinars
Super dividende 0,d300/action):	4 160 286,000 Dinars
Réserve pour réinvestissements financiers :	786 909, 091 Dinars
Résultats reportés :	14 738 976,658 Dinars
TOTAL AFFECTE :	21 997 441,749 Dinars

Le dividende sera payé à partir du mardi 29 mai 2012

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire, après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve dans le cadre de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales, toutes les opérations intervenues courant de l'exercice 2011 avec les sociétés du groupe, MONOGROS, La S.G.S, La S.I.M, HLC, MMT, et TSS.

SIXIEME RESOLUTION :

Le mandat des administrateurs de la société étant venu à expiration, avec l'exercice présent, l'assemblée générale ordinaire décide de nommer Mrs:

Mohamed Ali MABROUK
Mohamed Mounir BEN MILED
Mohsen ZERELLI
Frédéric GODEBERGE
Mohamed Salah SAADI
Mohamed Lanouar ATALLAH
La Société EXIS

En tant que nouveaux administrateurs de la société, pour la période allant de l'exercice 2012 jusqu'à l'assemblée qui statuera sur l'exercice 2014.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant de 40 000Dinars au titre de jetons de présence, à charge pour le conseil de les distribuer entre ses membres.

HUITIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire pour effectuer toutes formalités requises par la loi

AVIS DES SOCIETES**Projet des résolutions****SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS -SNMVT-
MONOPRIX****Siège Social : 1, Rue Larbi Zarrouk -2014 Mégrine**

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date du 17 mai 2012.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale extraordinaire constate qu'elle a été régulièrement constituée par la publication au J.O.R.T N° 47 Du 19 avril 2012, et par des communiqués publiés aux journaux Le Temps et Essabah du 15 avril 2012, et donne quitus au conseil pour la régularité de cette convocation. Elle constate que le quorum prévu par les statuts est atteint, et peut donc délibérer.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale extraordinaire après examen de la proposition du conseil d'administration, décide d'augmenter le capital social de la société qui passera de 27 735 240DT à 33 282 288DT, par incorporation de réserves pour un montant de 5 547 048DT, et l'émission de 2 773 524 actions nouvelles gratuites à raison d'une nouvelle pour 5 anciennes.
Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 1er janvier 2012.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale extraordinaire donne pouvoir au conseil d'administration représenté par son président pour effectuer les formalités pratiques de l'augmentation de capital, constater la réalisation de cette augmentation de capital et procéder à la modification corrélative des statuts.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

« Le capital Social est fixé à la somme de 33 282 288 Dinars réparti en 16 641 144 actions de 2 Dinars chacune totalement libérées et de même catégories. »

CINQUIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire pour effectuer toutes formalités requises par la loi.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 - Tunis Mahrajène

Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2012 statuant sur l'exercice clos au 31 Décembre 2011.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2011 de Tunisie Leasing et sur l'activité du Groupe et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit :

1-prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2011 dans le cadre des conventions approuvées antérieurement par l'Assemblée Générale Ordinaire, telles que rapportées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

2-approuve un troisième avenant au contrat d'assistance technique entre Tunisie Leasing et sa filiale Maghreb Leasing Algérie signé le 2 mai 2006 et autorisé par le conseil d'administration du 4 mai 2007. En vertu de cet avenant, les honoraires de Tunisie Leasing sont portés de 150 000 € à 159 125 € pour 2011 et à 169 845 € pour 2012.

Les prestations facturées en 2011 dans ce cadre s'élèvent à 299 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 26 avril 2012.

3-approuve le contrat de portage signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sur demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte

- Suite -

tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

4-approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	7 364 119
- Réserve spéciale de réinvestissement	2 900 000
<hr/>	<hr/>
= Reliquat	4 464 119
+ Report à nouveau 2010	16 253 663
<hr/>	<hr/>
= Bénéfices disponibles	20 717 782
- Dividendes	5 950 000
<hr/>	<hr/>
= Report à nouveau 2011	14 767 782

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas Cent cinquante (150) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts subordonnés, d'un montant total ne dépassant pas Trente (30) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

Au vu du résultat du scrutin, l'Assemblée Générale Ordinaire, nomme dans les termes des articles 15 et 17 des statuts, pour une durée de trois (3) ans, qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes du Trentième exercice (2014) les Administrateurs dont les noms suivent :.....

Les Administrateurs sus-indiqués, tous présents ou représentés, déclarent accepter les fonctions d'Administrateurs qui viennent de leur être conférées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne les Sociétés en qualité de Commissaires aux Comptes chargés de remplir la mission qui leur est conférée par la loi et les statuts.

Les Sociétés représentées à l'Assemblée Générale Ordinaire par Messieurs, déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être conférées et déclarent en outre, qu'ils n'entrent dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2012 un montant de 64 800 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne pour l'exercice 2012 à un montant global de 30 000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

COMPLEMENT D'INFORMATIONS**LA SOCIETE ADWYA**

Siège social : Route de la Marsa Km 14 B.P 658 2070 La MARSA TUNISIE

La société ADWYA publie ci-dessous, des notes complémentaires aux états financiers publiés au bulletin du CMF n°4100 du 07 mai 2012.

32. Evènements postérieurs à la date de clôture:

Aucun évènement, entrant dans le cadre de la norme comptable N°14 "Relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture", n'est survenant après la date de clôture et qui nécessitent d'être portés en notes aux états financiers.

33. Tableau de Passage des charges par nature Aux charges par destination 31/12/2011 :

Listes des comptes	Montant	Ventilation			
		Coût de Production	Frais de distributions	Frais d'administration	Autres Charges
Achat MP AC CONSOMME	32 027 244	32 027 244			
Autres Achats Consommé	2 241 664	1 852 411	150 278	238 975	
Services extérieur	1 195 914	387 374	67 029	741 511	
Autres Services extérieurs	2 410 123	43 768		2 366 355	
Charges Divers Ordinaires	1 001 492	20 488	910 211	71 204	
Charges Personnel	8 206 176	4 273 289	72 321	3 860 566	
Charge Financière	1 040 264				1 040 264
Autres Charges Ordinaires	159 090		103 103		55 987
Dotation AMT et Provision	5 135 427	1 385 429	5 897	3 744 101	
Impôts sur les sociétés	872 815				872 815
Total	54 290 211	39 990 004	1 308 838	11 022 713	1 969 066

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

MAC EQUILIBRE FCP

Fonds Commun de Placement

Adresse : Green Center Bloc C 2^{ème} Etage- Rue du Lac Constance
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

En application de la décision du conseil d'administration du 02 mai 2012, **MAC SA** porte à la connaissance des porteurs de parts de **MAC EQUILIBRE FCP** qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2011 et à compter du **Lundi 21 Mai 2012**,

Un dividende net de

1 ,935 dinars par part

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt et taxe pour les personnes physiques et morales est payable aux guichets de **MAC SA**.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts de **MAC EQUILIBRE FCP** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 503

— *** —

MAC EXCELLENCE FCP

Fonds Commun de Placement

Adresse : Green Center Bloc C 2^{ème} Etage- Rue du Lac Constance
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

En application de la décision du conseil d'administration du 02 mai 2012 **MAC SA** porte à la connaissance des porteurs de parts de **MAC EXCELLENCE FCP** qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2011 et à compter du **Lundi 21 Mai 2012**,

Un dividende net de

64,642 dinars par part

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt et taxe pour les personnes physiques et morales, est payable aux guichets de **MAC SA**.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts de **MAC EXCELLENCE FCP** le montant ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 504

AVIS DES SOCIETES

MAC CROISSANCE FCP

Fonds Commun de Placement

Adresse : Green Center Bloc C 2^{ème} Etage- Rue du Lac Constance
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

En application de la décision du conseil d'administration du 02 mai 2012 **MAC SA** porte à la connaissance des porteurs de parts de **MAC CROISSANCE FCP** qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2011 et à compter du **Lundi 21 Mai 2012**,

Un dividende net de

1,526 dinars par part

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt et taxe pour les personnes physiques et morales, est payable aux guichets de **MAC SA**.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts de **MAC CROISSANCE FCP** le montant ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 504

— *** —

MAC EPARGNANT FCP

Fonds Commun de Placement

Adresse : Green Center Bloc C 2^{ème} Etage- Rue du Lac Constance
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

En application de la décision du conseil d'administration du 02 mai 2012 **MAC SA** porte à la connaissance des porteurs de parts de **MAC EPARGNANT FCP** qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2011 et à compter du **Lundi 21 Mai 2012**,

Un dividende net de

3,732 dinars par part

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt et taxe pour les personnes physiques et morales, est payable aux guichets de **MAC SA**.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts de **MAC EPARGNANT FCP** le montant ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 505

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2012-1 »

ATTIJARI INTERMEDIATION, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « ATTIJARI LEASING 2012-1 » de D.20 000 000, ouvertes au public le 19 avril 2012, ont été clôturées le 11 mai 2012.

2012 - AS - 520

AVIS

COURBE DES TAUX DU 16 MAI 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,691%		
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,709%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,782%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,813%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,855%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,897%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,929%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,981%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,023%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,054%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,107%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,137%	1 006,665
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,149%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013	4,203%		
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013	4,217%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,440%	1 021,825
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,729%	1 049,417
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,863%	1 067,279
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,199%	1 044,330
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,582%		982,051
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,659%	985,950
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,768%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,908%	1 036,109
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,142%		966,286
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,146%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	964,192
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,227%	1 048,652
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,233%		952,581

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	140,974	140,985		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,366	12,367		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,268	1,269		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,310	34,314		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,807	46,811		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	176,294	176,765		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE *	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	595,683	595,398		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	145,014	145,030		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	131,212	131,065		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	120,238	120,204		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,987	118,021		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	100,419	100,408		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	151,911	151,828		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	111,737	111,772		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,865	106,864		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 334,023	1 339,751		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 334,152	2 341,366		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	111,253	111,505		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	112,756	113,517		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	125,113	125,827		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 210,180	1 210,901		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	139,930	142,226		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,216	16,401		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 029,041	6 057,864		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 875,394	6 887,734		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,429	2,415		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	2,004	1,991		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,290	1,302		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	104,990	104,999
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,054	102,063
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	102,837	102,847
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	100,040	100,051
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	100,754	100,765
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	108,385	108,392
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	105,160	105,169
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,320	101,330
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	101,657	101,667
38	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	106,826	106,834
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	103,798	103,807
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	101,540	101,550
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	105,135	105,145
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	107,917	107,926
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,294	103,303
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,807	103,813
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,370	100,378
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	105,530	105,539
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	103,814	103,826
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,210	101,219

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	104,943	104,952
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	103,897	103,907
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	101,751	101,761
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,650	105,807	105,816
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	103,213	103,222
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,626	10,627
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	103,618	104,936	104,946
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,198	101,208
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	102,812	102,878
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	75,744	75,680
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	158,885	158,900
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 592,861	1 594,016
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	114,618	114,734
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	115,322	115,253
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	100,720	100,488
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,689	16,704
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	282,581	282,556
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	46,324	46,418	46,402
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 354,600	2 654,172	2 652,333
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	79,795	84,565	84,451
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	60,036	60,017
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	104,181	104,094
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	116,780	116,735
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	112,019	111,839
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,902	11,894
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	13,085	13,074
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	-	16,937	17,194	17,180
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	17,884	17,814
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	13,093	13,041
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,987	10,907
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,661	10,609
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,568	10,531
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	132,224	132,173
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	131,762	131,720
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	11,321	11,319
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	125,920	125,908
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	19,772	21,794	21,755
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	100,363	100,197
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	101,333	101,264
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	98,108	98,557
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	99,779	99,962
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	120,266	121,191
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	146,729	147,604
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	11,388	11,485
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	124,686	125,611
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	119,489	119,956
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	105,927	106,234
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	105,437	106,240
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	182,341	187,260	189,323
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	163,739	166,605	167,163
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	142,390	144,955	145,525
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	9 931,269	10 153,550	10 299,875
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	216,325	222,069
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	143,660	143,865
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 638,555	1 635,649
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	114,785	115,066
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	99,807	101,822
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	121,206	122,407
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 253,456	10 263,005

* Initialement dénommé FCP AXIS TUNISIE INDICE

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tnPublication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériésPrix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en susLe Président du CMF
Mr. Salah EssayelIMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**Société d'Assurances et de Réassurances MAGHREBIA**

Siège social : Angle 64, rue de Palestine – 1002 Tunis

La société d'Assurances et de Réassurances MAGHREBIA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Sami MANJOUR & Makram GUIRAS.

ASSURANCES MAGHREBIA

Etats financiers - Exercice 2011

BILAN AU 31/12/2011

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIFS	NOTES	EXERCICE 2011		EXERCICE 2010	
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net au 31/12/2011	Montant net au 31/12/2010
<u>ACTIFS INCORPORELS</u>	3.1				
Portefeuilles rachetés et autres actifs incorporels		688 126	639 629	48 497	105 669
		688 126	639 629	48 497	105 669
<u>ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</u>	3.2				
Mobilier de bureau, Matériel Informatique & Matériel de transport		4 521 627	3 896 277	625 350	824 820
		4 521 627	3 896 277	625 350	824 820
<u>PLACEMENTS</u>	3.3				
Terrains et Constructions d'exploitation	3.3.1	6 689 963	1 618 908	5 071 055	5 119 744
Terrains et Constructions hors exploitation	3.3.2	13 734 128	4 563 633	9 170 495	9 559 182
Placements dans les entreprises liées et participations					
Parts dans des entreprises liées	3.3.3	5 323 092		5 323 092	323 092
Actions et autres titres à revenu variable	3.3.4	20 552 469	1 370 594	19 181 874	16 966 881
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.5	84 828 818		84 828 818	78 733 437
Avances sur Police vie					
Dépôts et cautionnements		1 740		1 740	1 740
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		650 910		650 910	519 995
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités des comptes					
		131 781 120	7 553 134	124 227 985	111 224 072
<u>PART DES REASSURANCEURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</u>	3.4				
Provision pour primes non acquises (non vie)	3.4.1	12 194 904		12 194 904	14 265 705
Provisions mathématiques (vie)					
Provision pour Sinistres à Payer (non vie)	3.4.2	51 905 424		51 905 424	31 983 609
Provision pour Sinistres à Payer (vie)					
		64 100 328		64 100 328	46 249 314
<u>CREANCES</u>	3.5				
Créances nées d'opérations d'assurance directe:					
Primes acquises et non émises	3.5.1	4 181 927		4 181 927	3 596 138
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes à recevoir	3.5.2	9 411 195		9 411 195	9 236 175
Primes à annuler non vie	3.5.3	-1 092 837		-1 092 837	-1 014 214
Autres Créances diverses	3.5.4	5 411 566	1 906 917	3 504 649	2 531 442
Comptes courants co-assureurs		428 592		428 592	951 466
Créances nées d'opérations de réassurance					
Comptes courants des cédantes		216 716		216 716	347 860
Autres créances nées d'opérations de réassurance		413 043		413 043	413 043
Autres créances					
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.5	385 313		385 313	428 696
Débiteurs divers	3.5.6	1 477 547		1 477 547	2 557 835
		20 833 063	1 906 917	18 926 145	19 048 441
<u>AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS</u>	3.6				
Valeurs à l'encaissement	3.6.1	7 446 667		7 446 667	4 281 461
Avoirs en Banques, CCP et caisses	3.6.2	10 596 400		10 596 400	9 004 929
Frais d'acquisition reportés	3.6.3	2 763 844		2 763 844	3 096 104
Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.4	2 558 957		2 558 957	2 376 382
Autres comptes de régularisation	3.6.5	166 643		166 643	179 533
		23 532 511		23 532 511	18 938 408
TOTAL DES ACTIFS		245 456 774	13 995 958	231 460 816	196 390 724

ASSURANCES MAGHREBIA		Etats financiers - Exercice 2011	
BILAN AU 31/12/2011			
(chiffres arrondis en dinars)			
CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES	4.1		
Capital social		30 000 000	10 000 000
Réserve Légale		1 000 000	1 000 000
Réserves Facultatives		373 761	373 761
Autres Réserves		999 914	800 000
Autres capitaux propres		2 786 691	15 746 691
Résultats reportés		6 310 529	3 140 066
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		41 470 894	31 060 517
Résultat de l'exercice		3 751 330	5 410 463
Total capitaux propres avant affectation		45 222 224	36 470 980
PASSIFS	4.2		
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>			
<u>PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</u>	4.2.1		
Provisions pour primes non acquises (non vie)	4.2.1.1	26 555 714	28 378 152
Provisions pour sinistres (non vie)	4.2.1.2	118 425 189	91 144 412
Prévisions de recours à encaisser (non vie)	4.2.1.3	-3 803 692	-3 315 780
Provisions mathématiques des rentes (non vie)	4.2.1.4	1 226 158	1 376 842
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	4.2.1.5	374 311	324 748
Provisions pour risques en cours (non vie)	4.2.1.6	510 114	392 946
Provisions pour égalisation	4.2.1.7	4 515 000	4 515 000
		147 802 794	122 816 320
<u>DETTES POUR DEPOT EN ESPECES RECUS DES CESSIONNAIRES</u>	4.2.2	25 346 467	16 346 393
<u>AUTRES DETTES</u>	4.2.3		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.3.1	717 180	848 200
Comptes courants de co-assureurs	4.2.3.2	1 339 145	767 352
Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.3.3	7 365 419	15 582 970
Dépôts et cautionnements reçus	4.2.3.4	414 846	411 689
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.3.5	1 258 442	1 578 116
Créditeurs divers	4.2.3.6	1 825 002	1 259 358
		12 920 035	20 447 684
<u>AUTRES PASSIFS</u>	4.2.4		
Comptes de régularisation Passif	4.2.4.1	169 297	309 347
		169 297	309 347
TOTAL DES PASSIFS		186 238 592	159 919 744
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		231 460 816	196 390 724

ASSURANCES MAGHREBIA **Etats financiers - Exercice 2011**

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE
Exercice clos le 31/12/2011

(chiffres arrondis en dinars)

	NOTES	Opérations brutes 2011	Cessions et/ou rétrocessions 2011	Opérations nettes 2011	Opérations nettes 2010
Primes acquises	5.1	96 181 086	-38 967 750	57 213 336	48 368 858
Primes émises et acceptés		94 358 647	-36 896 949	57 461 698	51 351 153
Variation de la provision primes non acquises		1 822 438	-2 070 801	-248 363	-2 982 295
Produits de placements alloués , transférés de l'état de resultat	5.2	2 207 241		2 207 241	3 745 237
Autres Produits techniques	5.3	150 315		150 315	332 695
Charges de sinistres	5.4	-79 384 430	35 651 303	-43 733 127	-32 692 287
Montants payés	5.4.1	-52 103 653	15 729 488	-36 374 165	-32 240 114
Variation de la provision pour sinistres		-27 280 777	19 921 815	-7 358 962	-452 173
Variation des autres provisions techniques		521 428		521 428	245 649
Variation des provisions mathématiques des rentes		150 683		150 683	-38 775
Variation des prévisions de recours		487 912		487 912	-44 619
Variation de la provision pour risques en cours		-117 167		-117 167	329 043
Participations aux bénéfiques et ristournes		-49 563		-49 563	-288 727
Frais d'exploitation	5.5	-14 855 571	5 640 875	-9 214 696	-7 475 745
Frais d'acquisition	5.5.1	-9 941 742		-9 941 742	-9 501 114
Variation du montant des frais d'acquisition reportés		-332 259		-332 259	326 788
Frais d'administration	5.5.2	-4 581 570		-4 581 570	-4 442 111
Commissions reçues des réassureurs			5 640 875	5 640 875	6 140 693
Autres charges techniques	5.6	-2 291 965		-2 291 965	-1 424 236
Variation de la provision pour égalisation					-4 515 000
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE		2 478 540	2 324 428	4 802 968	6 296 443

ASSURANCES MAGHREBIA

Etats financiers - Exercice 2011

ETAT DE RESULTAT

Exercice clos le 31/12/2011

(chiffres arrondis en dinars)

	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
Resultat technique non vie		4 802 968	6 296 443
Resultat technique vie			
Produits de placements	6.1	5 935 819	8 242 096
Revenus des placements		3 416 671	3 257 684
Autres produits de placements		667 514	645 628
Reprises de corrections de valeurs sur placements		351 023	3 938
Profits provenant de la réalisation des placements		1 500 611	4 334 847
Charges de placements	6.2	-3 657 594	-4 402 955
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-1 241 116	-1 139 642
Correction de valeur sur placements		-677 352	-931 787
Pertes provenant de la réalisation des placements		-1 739 126	-2 331 526
Produits de placements alloués , transférés à l'état de résultat technique non vie		-2 207 241	-3 745 237
Autres produits non techniques	6.3	169 281	
Autres charges non techniques			
Resultat provenant des activités ordinaires		5 043 234	6 390 348
Impôt sur le résultat		-1 291 904	-979 885
Resultat provenant des activités ordinaires après impôts		3 751 330	5 410 463
Resultat net de l'exercice		3 751 330	5 410 463
<i>Effets des modifications comptables (nets d'impôt)</i>			
Resultat net de l'exercice après modifications comptables		3 751 330	5 410 463

ASSURANCES MAGHREBIA		Etats financiers - Exercice 2011	
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2011			
(chiffres arrondis en dinars)			
Désignation	NOTE	31/12/2011	31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		87 391 248	80 023 897
Sommes versées pour paiement des sinistres		-44 775 869	-33 581 402
Encaissements des primes reçues (acceptations)		1 263 742	133 498
Décaissements de primes sur les cessions		-25 153 035	-22 589 850
Encaissements de sinistres sur les cessions		9 995 299	0
Commissions reçues sur les cessions		185 015	121 696
Commissions versées aux intermédiaires		-1 140 852	-283 452
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-7 628 424	-7 424 840
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		-92 007 338	-131 103 594
Encaissements liés à la cession de placements financiers		80 470 603	117 288 262
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-12 134 773	-10 124 441
Produits financiers reçus		1 244 442	1 449 644
Prêts octroyés		0	-3 000
Autres mouvements		113 310	75 565
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>		-2 176 630	-6 018 018
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-13 016	-91 572
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		-29 653	-211 333
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation			
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation			
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation			
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>		-42 669	-302 905
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		5 000 000	0
Dividendes et autres distributions		-1 189 230	-737 509
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i>		3 810 770	-737 509
Variation de trésorerie		1 591 471	-7 058 432
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		9 004 929	16 063 360
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		10 596 400	9 004 929

**ASSURANCES
MAGHREBIA****Etats financiers
- Exercice 2011****TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES
AU 31/12/2011
(chiffres arrondis en dinars)**

	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
<u>Engagements reçus</u>		
cautions reçues	0	0
cautions agents généraux	0	0
TOTAL	0	0
<u>Engagements données</u>		
cautions données	0	0
titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0
TOTAL	0	0

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Arrêtés au 31/12/2011**

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers des **ASSURANCES MAGHREBIA** se présentent comme suit :

Note 1 : Présentation de la société

Forme juridique : Société anonyme
Capital social : 30 000 000,000 DT
Siège social : 64 Rue de Palestine Tunis Belvédère
Président du conseil : Monsieur ESSASSI Abdelaziz
Directeur Général : Monsieur DERBEL Abdelaziz
Commissaires aux comptes : Monsieur GUIRAS Makram & cabinet HLB – GSA

Note 2 : Principes et méthodes comptables adoptés

Les états financiers annuels relatifs à la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et par les normes sectorielles (N C T 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31) relatives aux opérations spécifiques d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciels	33%
Agencements, Aménagements et Installations	10%
Matériel de Transport	20%
Matériel informatique	15%
Equipements de bureau	10%

Note 2-2 : Placements Immobiliers et Placements Financiers

Les placements acquis par la société "ASSURANCES MAGHREBIA SA" sont comptabilisés conformément aux dispositions de la norme N°31 du système comptable tunisien.

Note 2-2-1 : Placements Immobiliers :

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%, et au taux de 5% pour l'immeuble Arabie Saoudite.

Note 2-2-2 : Placements financiers

Les placements financiers sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise)

Note 2-3 : Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-4 : Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

Note 3 : Les actifs**3-1 : Les actifs incorporels**

Les actifs incorporels comprennent :

			31-12-2011	31-12-2010
Actifs incorporels	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Portefeuille racheté	188 709,789	188 709,789	-	598,498
Concept & développement	16 830,000	16 830,000	-	-
Logiciel	482 586,478	434 089,613	48 496,865	105 070,060
Total	688 126,267	639 629,402	48 496,865	105 668,558

3-2 : Les actifs corporels d'exploitation

Ils comprennent :

Actifs corporels	Valeur brute			Amortissement			VCN AU 31-12-2011
	Au 01/01/2011	Acquisition	Au 31/12/2011	Au 01/01/2011	Dotation	Au 31/12/2011	
Matériel transport	552 160		552 160	343 636	70 636	414 272	137 888
Mob. Mat. Bur.	793 587	3 717	797 305	720 483	18 128	738 612	58 693
Mat. Informatique	1 536 877	14 134	1 551 011	1 327 448	62 418	1 389 867	161 144
Ag. Amé. Install.	1 585 835	2 170	1 588 005	1 278 090	65 627	1 343 716	244 288
Autres immobilisat°	30 822	2 325	33 147	4 803	5 007	9 810	23 337
Total	4 499 281	22 346	4 521 627	3 674 461	221 816	3 896 277	625 350

3-3 : Placements

3-3-1 : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique comprend :

			31-12-2011	31-12-2010
Terrains et constructions d'exploitat°	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains d'exploitation	1 858 829	-	1 858 829	1 858 829
Constructions d'exploitation	4 831 134	1 618 908	3 212 227	3 260 915
Total	6 689 963	1 618 908	5 071 055	5 119 744

3-3-2 : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

			31-12-2011	31-12-2010
Terrains et construct° hors exploitat°	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains hors exploitat°	552 276	-	552 276	552 276
Constructions hors exploitat°	13 181 852	4 563 633	8 618 219	9 006 906
Total	13 734 128	4 563 633	9 170 495	9 559 182

3-3-3 : Placements dans les entreprises liées

Ce poste comprend la participation des ASS MAG dans le capital des sociétés sur lesquelles elle exerce un contrôle :

*Assurances MAGHREBIA Immobilière : **323 092TND**

*Assurances MAGHREBIA Vie : **5 000 000 TND**

3-3-4 : Actions et autres titres à revenus variables

Présentant un solde arrêté au 31/12/2011 de **20 552 469** dt, cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles ASS MAG n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	Variation
ACTIONS & TITRES COTES	11 567 974	11 039 561	528 414
ACTIONS & TITRES NON COTES	8 984 495	7 435 640	1 548 855
Valeur brute	20 552 469	18 475 201	2 077 268
Provisions	1 370 594	1 508 319	-137 725
Valeur nette	19 181 874	16 966 881	2 214 993

3-3-5 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires. Elle présente un solde de **84 828 818**dt qui se détaille comme suit :

	31-12-2011	31-12-2010	Variation
Bons de trésors assimilables	31 050 915	25 243 415	5 807 500
Emprunts obligataires	5 777 000	4 764 000	1 013 000
Placements à court terme	48 000 904	48 726 023	-725 119
Total	84 828 818	78 733 437	6 095 381

3-4 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques**3-4-1 : Provisions pour primes non acquises**

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions pour primes non acquise. Le solde de cette rubrique s'élève à **12 194 904**dt.

	31-12-2011	31-12-2010
P.P.N.A. incendie	5 754 598	5 318 063
P.P.N.A. auto	404 759	383 415
P.P.N.A. ind. accident	505 585	508 416
P.P.N.A. vol	126 149	99 434
P.P.N.A. maladie	-	-
P.P.N.A. risques spéciaux	4 001 814	6 418 920
P.P.N.A. responsabilité civile	1 125 518	1 104 422
P.P.N.A. maritime	276 480	433 034
Total	12 194 904	14 265 705

3-4-2 : Provisions pour sinistres à payer

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans la provision pour sinistres à payer, elle présente un solde de **51 905 424dt.**

	31-12-2011	31-12-2010
S.A.P. incendie	27 175 792	18 377 436
S.A.P. auto	4 078 101	4 035 443
S.A.P. ind. accident	162 676	100 705
S.A.P. vol	715 829	348 204
S.A.P. maladie	250 839	186 038
S.A.P. risques spéciaux	8 484 809	6 164 222
S.A.P. responsabilité civile	8 646 536	611 289
S.A.P. maritime	2 390 841	2 160 273
Total	51 905 424	31 983 609

3-5 Créances

3-5-1 : Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises sont des primes afférentes à l'exercice courant mais n'ayant pu être émises, elles présentent un solde au 31/12/2011 de **4 181 927dt.**

Libellé	2011	2010
P.A.N.E. incendie	26 354	26 623
P.A.N.E. individ. Acc.	14 526	23 163
P.A.N.E. maladie	4 110 980	3 498 723
P.A.N.E. responsabilité civile	30 067	47 629
Total	4 181 927	3 596 138

3-5-2 : Primes à recevoir

Il s'agit des montants dus par les agents généraux, les courtiers, les succursales et les assurés (primes vie à encaisser, contentieux primes ...). Les primes à recevoir présentent un solde au 31/12/2011 de **9 411 195dt :**

Libellé	2011	2010
Agents généraux, succursales, courtiers et assurés	9 411 195	9 236 175
Total	9 411 195	9 236 175

3-5-3 : Primes à annuler

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à **1 092 837dt.**

	31-12-2011	31-12-2010
AT	7 684	3 509
Incendie	203 063	274 061
Auto	309 105	209 285
Individuel accident	37 441	30 603
Vol	29 663	42 703
Maladie	137 886	100 648
Risques spéciaux	168 565	171 198
Responsabilité civile	112 189	103 022
Maritime	87 241	79 185
Total	1 092 837	1 014 214

3-5-4 : Autres créances diverses

Le solde net de cette rubrique au 31/12/2011 est de **5 411 566dt.**

	31/12/2011	31/12/2010
Valeurs impayées	117 960	88 350
Effets à recevoir	0	281 106
valeurs en contentieux	1 685 192	1 684 123
chèques consignés	1 170 622	361 506
Agences en instance de liquidation et content°	574 820	583 795
IDA	1 102 683	1 118 181
Anticipation	760 289	816 267
Total	5 411 566	4 933 329

3-5-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Sous cette rubrique sont comptabilisées notamment, les avances au titre de l'impôt sur les sociétés « acomptes provisionnels » et les retenues d'impôts prévues par l'article 52 du code de l'IRPP. Le solde net de cette rubrique est de **385 313dt.**

	31/12/2011
Etat Impôt Taxe Retenue à la source	5 420
Etat Impôt / les bénéfices	369 828
TFP	9 971
divers	94
Total	385 313

3-5-6 : Débiteurs divers

Cette rubrique englobe principalement les avances accordées au personnel, aux agents généraux et aux intermédiaires en bourse. Elle présente un solde au 31-12-2011 de **1 477 547dt.**

	31/12/2011	31/12/2010
Personnel	431 803	131 452
Autres débiteurs	1 045 744	2 426 384
Total	1 477 547	2 557 835

3-6 : Autres éléments d'actif**3-6-1 : Valeurs à l'encaissement**

Cette rubrique totalise les effets à recevoir, les effets à l'encaissement, les valeurs à recevoir et les chèques à l'encaissement, elle présente un solde de **7 446 667dt.**

	31/12/2011	31/12/2010
Valeurs à recevoir	2 551 431	1 516 362
Chèques à l'encaissement	932 797	330 768
Effets à l'encaissement	3 962 439	2 434 332
Total	7 446 667	4 281 461

3-6-2 : Avoir en banques, CCP et caisse

Le détail de cette rubrique se présente ci-dessous :

	31/12/2011	31/12/2010
Banques	10 573 732	8 985 207
CCP	14 809	14 809
Caisse	7 859	4 913
Total	10 596 400	9 004 929

3-6-3 : Frais d'acquisitions reportés

Les frais d'acquisitions reportés correspondent à la fraction non imputable à l'exercice 2011 des commissions versées aux intermédiaires ainsi que les coûts internes et externes d'acquisitions tels qu'ils ressortent de la répartition des charges de l'exercice.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2011 à **2 763 844dt.**

3-6-4 : Intérêts et loyers acquis et non échus

Sous cette rubrique est enregistré le montant à la clôture de la période, des produits des placements acquis à l'entreprise, mais dont la mise en paiement n'a pas été réalisée.

Il s'agit des produits de placement (loyers et intérêts) dont les contreparties sont les comptes de produits de placements concernés.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2011 à **2 558 957**dt.

	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts courus	1 606 867	1 517 277
Loyers courus	873 696	829 111
Dividendes à encaisser	78 394	29 994
Total	2 558 957	2 376 382

3-6-5 : Autres comptes de régularisation :

Cette rubrique enregistre le montant de la prime décote calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable d'un titre et sa valeur de remboursement (BTA) et les charges constatées d'avance (Stocks de fournitures de bureau). Elle présente un solde au 31-12-2011 de **166 643**dt.

	31/12/2011	31/12/2010
Différence sur les prix de remboursement	46 978	85 557
Charges constatées d'avance	119 664	93 976
Total	166 643	179 533

NOTE 4 : Capitaux propres et passifs**4-1 : Capitaux propres**

Cette rubrique s'élève au 31-12-2011 à 45 222 224dt. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

Capitaux propres	Valeur au 31-12-2011	Valeur au 31/12/2010	Variation
Capital social	30 000 000	10 000 000	20 000 000
Réserve légale	1 000 000	1 000 000	0
Réserves facultatives	373 761	373 761	0
Réserves pour réinvestissement exonérés	2 040 000	14 575 571	-12 535 571
Réserves spéciales de réévaluation	746 691	1 171 120	-424 429
Autres réserves	999 914	800 000	199 914
Résultat reportés	6 310 529	3 140 066	3 170 463
Résultat de l'exercice	3 751 330	5 410 463	-1 659 133
Total	45 222 224	36 470 980	8 751 244

4-2 : Passif**4-2-1 : Provisions techniques brutes :****4-2-1-1 : Provisions pour primes non acquises**

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis telle que prévue par l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

La provision pour primes non acquises totalise **26 555 714** dt au 31-12-2011.

	31/12/2011	31/12/2010
P.P.N.A. incendie	6 392 971	6 585 991
P.P.N.A. auto	10 982 194	10 960 128
P.P.N.A. Ind. Accident	1 413 872	652 284
P.P.N.A. vol	139 646	118 085
P.P.N.A. maladie	0	0
P.P.N.A. risque spéciaux	4 564 192	7 190 573
P.P.N.A. responsabilité civile	2 740 445	2 352 824
P.P.N.A. maritime	322 394	518 267
Total	26 555 714	28 378 152

4-2-1-2 : Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres sont évaluées dossier par dossier.

La provision pour sinistres matériels automobile est déterminée concurremment selon trois méthodes :

- La méthode « dossier par dossier » ;
- La méthode du coût moyen des sinistres des exercices antérieurs ;
- La méthode des cadences des règlements.

La méthode qui dégage le montant le plus élevé est retenue.

Les provisions pour sinistres sont majorées des chargements de gestion et des estimations des ouvertures tardives (moyenne du coût³ des ouvertures tardives des cinq derniers exercices)

³ coût = règlements + réserves

Les provisions pour sinistres non vie présentent au 31-12-2011 un solde brut de **118 425 189**dt.

	31/12/2011	31/12/2010
S.A.P. incendie	31 566 613	22 145 897
S.A.P. auto	59 355 990	52 514 832
S.A.P. ind. Accident	491 642	447 636
S.A.P. vol	774 895	430 390
S.A.P. maladie	250 839	186 038
S.A.P. risques spéciaux	10 019 683	8 083 677
S.A.P. responsabilité civile	12 750 165	4 039 354
S.A.P. maritime	3 215 364	3 296 588
Total	118 425 189	91 144 412

4-2-1-3 : Prévisions de recours à encaisser

Cette rubrique présente un solde de **3 803 692dt.** Il s'agit des sommes récupérables provenant de l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers

(Subrogation)

	31/12/2011	31/12/2010
Prévisions de recours auto	3 669 596	3 171 462
Prévisions de recours incendie	68 246	90 063
Prévisions de recours risques spéciaux	17 160	19 153
Prévisions de recours responsabilité civile	17 510	19 972
Prévisions de recours transport maritime	31 180	15 130
Total	3 803 692	3 315 780

4-2-1-4 : Provision mathématique des rentes

La provision mathématique des rentes correspond à la valeur actuelle des engagements de la société en ce qui concerne les rentes et accessoires des rentes mis à sa charge.

La provision mathématique des rentes est arrêtée au 31-12-2011 à une valeur de **1 226 158dt.**

	31/12/2011	31/12/2010
Rentes Accidents de travail	950 735	993 617
Rentes Incendie	7 596	7 843
Rentes Auto	19 372	21 475
Rentes Maladie	248 455	353 907
Total	1 226 158	1 376 842

4-2-1-5 : Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la société envers les bénéficiaires des contrats lorsque le montant du au titre

des bénéfiques n'est pas encore versé ou crédité au compte de l'assuré. Elle présente au 31-12-2011 un solde de **374 311dt.**

	31/12/2011	31/12/2010
Incendie	67 558	53 113
Individuelle accident	18 419	0
Vol	21 321	17 211
Maladie	160 000	205 000
Risques spéciaux	16 713	690
Maritime	90 300	48 734
Total	374 311	324 748

4-2-1-6 : Provision pour risques en cours

La provision pour risques en cours est définie comme, le montant à provisionner en supplément des primes non acquises, pour couvrir les risques à assumer. Elle est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais (y compris les frais d'administration) liés aux contrats en cours, excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

La provision pour risque en cours est calculée conformément aux dispositions des alinéas 35 et 36 de la norme comptable N° 29 relative aux provisions techniques d'une entreprise d'assurance et/ou de réassurance. Le calcul a dégagé une provision pour risques en cours de **510 114dt.**

	31/12/2011	31/12/2010
Incendie	0	392 946
Responsabilité civile	510 114	0
Total	510 114	392 946

4-2-1-7 : Provision pour égalisation

La provision pour égalisation est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux mouvements d'émeutes.

	31/12/2011	31/12/2010
Incendie	1 680 000	1 680 000
Automobile	1 785 000	1 785 000
Vol	210 000	210 000
Risques spéciaux	840 000	840 000
Total	4 515 000	4 515 000

4-2-2 : Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2011 à **25 346 467dt.**

4-2-3 : Autres dettes**4-2-3-1 : Dettes nées d'opérations d'assurance directe**

Cette rubrique présente au 31-12-2011 un solde de **717 180dt**, elle est alimentée principalement par les dettes envers les intermédiaires d'assurances.

	31/12/2011	31/12/2010
Autres	77 858	49 106
comptes courants agents	639 322	799 095
Total	717 180	848 200

4-2-3-2 : Comptes courants des Co-assureurs

Cette rubrique présente au 31-12-2011 un solde de **1 339 145,213dt.**

4-2-3-3 : Dettes nées d'opérations de réassurances

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2011 à **7 365 419dt.**

4-2-3-4 : Dépôts et cautionnement reçus

Les dépôts concernent les sommes reçues des locataires des immeubles et des agents généraux. Le solde de cette rubrique est de **414 846dt.**

	31/12/2011	31/12/2010
Dépôts et cautionnement agent général	98 808	92 396
Autres dépôts et cautionnements (sur loyer)	316 038	319 293
Total	414 846	411 689

4-2-3-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique est de **1 258 442dt.**

	31/12/2011
Personnel Impôts sur le revenu	68
Retenue à la source	974 377
Retenue sur salaires CNSS	12 269
Sécurité sociale et organismes rattachés	271 727
Total	1 258 442

4-2-3-6 : Crédoiteurs divers

Le Solde de cette rubrique est de **1 825 002** dt, elle est alimentée principalement par le solde des comptes des actionnaires (dividendes à payer) et des comptes des fournisseurs (charges à payer).

	31/12/2011	31/12/2010
Dividendes et tantièmes à payer	116 498	489 103
Personnel charges à payer	416 404	292 706
Créditeurs divers	1 019 672	446 631
Autres	272 428	30 917
Total	1 825 002	1 259 358

4-2-4 : Autres passifs**4-2-4-1 : Comptes de régularisation passif**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2011 à **169 297**dt, elle concerne principalement les loyers relatifs aux exercices futurs.

	31/12/2011	31/12/2010
Amortissement surcote	145 063	249 259
Produits constatés d'avance	24 234	60 087
Total	169 297	309 347

Note 5 : Etat de résultat technique**5-1 : Primes acquises**

Cette rubrique présente un solde net au 31-12-2011 de **57 213 336**dt qui se détaille comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Primes émises et acceptées nettes d'annulations	95 522 767	87 084 964
Annulations et ristournes	- 1 749 909	- 1 350 108
Variation des primes acquises et non émises	585 789	378 770
Primes cédées	- 36 896 949	- 34 762 473
Variation des provisions pour primes non acquises nettes	- 248 363	- 2 982 295
Total	57 213 336	48 368 858

5-2 : Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique

Les produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique correspondent aux produits de placements nets qui se rapportent aux provisions techniques.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
Produits de placements non vie bruts	5 864 834	8 148 191
Revenus des immeubles	1 207 705	1 185 185
Revenus des titres	2 107 594	1 896 279
Revenus des emprunts	299 753	250 804
Revenus des autres placements	1 878 982	4 796 448
Reprise sur provisions	351 023	3 938
Autres produits	19 778	15 538
Charges de placements non vie	3 657 594	4 402 955
Frais de gestion et frais financiers	1 241 116	1 139 642
Pertes de réalisations	1 739 126	2 331 526
Dotation aux provisions et aux amorts.	677 352	931 787
Total	2 207 241	3 745 237

5-3 : Autres produits techniques

Les autres produits techniques présentent un solde au 31-12-2011 de **150 315dt** qui se détaille comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Interêts perçus	45 646	6 671
Recupération/frais	0	26 705
Autres produits techniques	90 028	257 544
Honoraires perçus/Generali	14 641	30 950
Autres	0	10 825
Total	150 315	332 695

5-4 : Charges de sinistres

5-4-1 : Montants payés

Les montants payés des sinistres présentent au 31-12-2011 un solde net de **36 374 165dt** qui se détaillent comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Sinistres payés	53 610 733	39 809 770
Recours encaissés	-2 612 120	-2 047 072
Frais de gestion des sinistres non vie	1 105 040	958 689
Sinistres à la charge des réassureurs	-15 729 488	-6 481 274
Total	36 374 165	32 240 114

5-5 : Frais d'exploitation**5-5-1 : Frais d'acquisition**

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors des conclusions des contrats d'assurances. Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers.

Cette rubrique présente un solde brut au 31-12-2011 de **9 941 742dt** qui se détaille comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Commissions servies	6 744 685	6 708 846
* Incendie	1 501 648	1 403 442
* Auto	2 656 114	2 566 549
* Individuel accident	218 010	208 491
* Vol	147 510	146 069
* Maladie	986 160	972 967
* Risques Spéciaux	564 027	685 382
* Responsabilité Civile	274 419	267 766
* Maritime	396 798	458 180
Autres frais d'acquisition	3 004 075	2 761 549
Commissions sur acceptation	78 126	62 126
Commissions versées / AFF. Co-assur. Réassur.	118 124	26 738
Commissions reçues / opérations de co-assur.	-3 269	-58 145
Total	9 941 742	9 501 114

5-5-2 : Frais d'administration

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part des loyers et les amortissements.

Le solde de cette rubrique arrêté au 31-12-2011 est de **4 581 570dt**.

5-6 : Autres charges techniques

Les autres charges techniques correspondent principalement aux charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition. Elles comprennent notamment les frais du conseil d'administration et les frais internes et externes des services fonctionnels.

Cette rubrique présente un solde brut au 31-12-2011 de **2 291 965dt**.

Note 6 : Etat de résultat**6-1 : Produits de placements**

Les produits de placements présentent un solde au 31-12-2011 de **5 935 819** dt qui se détaille comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Revenus des immeubles	1 207 705	1 185 185
Revenus des titres	2 107 594	1 896 279
Revenus des emprunts	299 753	250 804
Revenus des autres placements	1 878 982	4 796 448
Reprise sur provisions	351 023	3 938
Autres revenus	90 762	109 443
Total Produits des placements	5 935 819	8 242 096

6-2 : Charges de placements

Les charges de placements présentent un solde au 31-12-2011 de **3 657 594** dt qui se détaillent comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Frais de gestion et frais financiers	1 241 116	1 139 642
Pertes de réalisations	1 739 126	2 331 526
Dotations aux provisions et aux amort.	677 352	931 787
Total Charges de placements	3 657 594	4 402 955

6-3 : Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques présentent un solde au 31-12-2011 de **169 281**dt qui se détaille comme suit :

	31/12/2011
Récupération Frais	19 137
Autres produits non techniques	150 143
Total	169 281

ASSURANCES MAGHREBIA										Etats financiers - Exercice 2011
Tableau B1 NON-VIE : Résultat Technique par Catégories d'Assurances AU 31/12/2011										
INTITULE	A.T	INCENDIE	AUTO	INDIVID	VOL	MALADIE	R.SPEC.	R.CIVILE	MARIT.	TOTAL
Primes émises et acceptées nettes d'annulation	0	16 596 092	29 415 448	3 287 815	1 092 230	19 042 042	14 928 655	6 602 606	4 557 881	95 522 767
Annulations sur exercices en cours										0
Annulations sur exercices antérieurs	0	566 020	216 026	5 258	4 029	31 459	112 724	111 632	32 830	1 079 977
Ristournes sur Primes	0	87 471	289 081	1 120	0	125 156	49 611	37 635	1 235	591 309
Primes acquises non émises à la clôture	0	26 354	0	14 526	0	4 110 980	0	30 067	0	4 181 927
Primes acquises non émises à l'ouverture	0	26 623	0	23 163	0	3 498 723	0	47 629	0	3 596 138
Primes à annuler à la clôture	0	203 063	309 105	37 441	29 663	137 886	176 249	112 189	87 241	1 092 837
Primes à annuler à l'ouverture	0	274 061	209 285	30 603	42 703	100 648	174 707	103 022	79 185	1 014 214
Sous-total (1) : Primes nettes	0	16 013 330	28 810 522	3 265 961	1 101 241	19 460 446	14 764 778	6 426 610	4 515 760	94 358 647
Provisions pour primes non acquises à la clôture	0	6 392 971	10 982 194	1 413 872	139 646	0	4 564 192	2 740 445	322 394	26 555 714
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	0	6 585 991	10 960 128	652 284	118 085	0	7 190 573	2 352 824	518 267	28 378 152
Sous-total (2) : Primes acquises	0	16 206 350	28 788 456	2 504 374	1 079 679	19 460 446	17 391 159	6 038 989	4 711 632	96 181 086
Sinistres payés	0	10 973 580	18 024 249	655 769	81 490	16 987 658	5 157 448	940 879	600 949	53 422 023
Versement périodique des rentes	89 100	1 325	1 609	0	0	96 497	0	0	179	188 711
Recours et sauvetages encaissés	0	331 649	2 120 117	0	0	719	11 185	3 567	144 883	2 612 120
Frais de gestion des sinistres	0	188 768	361 886	38 680	12 175	259 852	160 754	23 764	59 160	1 105 040
Provisions pour sinistre à payer à la clôture	0	31 566 613	59 355 990	491 642	774 895	250 839	10 019 683	12 750 165	3 215 364	118 425 189
Provisions pour sinistre à payer à l'ouverture	0	22 145 897	52 514 832	447 636	430 390	186 038	8 083 677	4 039 354	3 296 588	91 144 412
Prévisions de recours à encaisser à la clôture	0	68 246	3 669 596	0	0	0	17 160	17 510	31 180	3 803 692
Prévisions de recours à encaisser à l'ouverture	0	90 063	3 171 462	0	0	0	19 153	19 972	15 130	3 315 780
Provisions pour égalisation et équilibrage à la clôture	0	1 680 000	1 785 000	0	210 000	0	840 000	0	0	4 515 000
Provisions pour égalisation et équilibrage à l'ouverture	0	1 680 000	1 785 000	0	210 000	0	840 000	0	0	4 515 000
Provisions mathématiques des rentes à la clôture	950 735	7 596	19 372	0	0	248 455	0	0	0	1 226 158
Provisions mathématiques des rentes à l'ouverture	993 617	7 843	21 475	0	0	353 907	0	0	0	1 376 842
Provisions pour risques en cours à la clôture	0	0	0	0	0	0	0	510 114	0	510 114
Provisions pour risques en cours à l'ouverture	0	392 946	0	0	0	0	0	0	0	392 946
Autres provisions techniques à la clôture	0	67 558	0	18 419	21 321	160 000	16 713	0	90 300	374 311
Autres Provisions techniques à l'ouverture	0	53 113	0	0	17 211	205 000	690	0	48 734	324 748
Sous-total (3) : Charges de prestations	46 219	19 895 809	22 608 547	756 874	442 280	17 257 637	7 261 039	10 184 642	459 519	78 912 565
Sous-total (4) : Solde de souscription	-46 219	-3 689 459	6 179 909	1 747 500	637 399	2 202 809	10 130 120	-4 145 652	4 252 114	17 268 520
Commission d'acquisition	3 220	1 598 711	2 656 114	218 010	152 910	986 160	566 350	355 712	400 480	6 937 667
Autres charges d'acquisition	149	486 963	1 104 052	99 431	46 336	431 714	564 544	119 100	151 785	3 004 075
Frais d'administration	0	747 754	1 590 375	160 256	45 945	818 781	837 627	146 784	234 048	4 581 570
Autres charges techniques	0	292 880	741 453	81 910	25 791	397 489	553 417	73 952	125 074	2 291 965
Frais d'acquisition reportés à la clôture	0	665 363	1 142 996	147 152	14 534	0	475 028	285 218	33 554	2 763 844
Frais d'acquisition reportés à l'ouverture	0	718 543	1 195 768	71 165	12 883	0	784 503	256 697	56 544	3 096 104
Autres produits techniques	0	63 631	74 945	798	182	3 165	5 718	995	881	150 315
Sous-total (5) : Charges d'acquisition et de gestion nettes	3 370	3 115 857	6 069 822	482 822	269 149	2 630 979	2 825 695	666 032	933 496	16 997 221
Produits nets des placements	9 201	592 247	1 079 438	62 755	27 126	196 397	413 902	250 377	128 324	2 759 767
Intérêts sur dépôt Réassureurs	0	106 716	156 497	17 537	7 611	5 581	124 851	83 594	50 137	552 526
Sous-total (6) : Solde financier	9 201	485 531	922 941	45 217	19 515	190 816	289 051	166 783	78 187	2 207 241
Primes cédées aux réassureurs	0	15 190 075	1 913 151	1 394 389	708 076	2 948 432	7 973 179	3 810 882	2 958 763	36 896 949
Parts des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises à la clôture	0	5 754 598	404 759	505 585	126 149	0	4 001 814	1 125 518	276 480	12 194 904
Part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises à l'ouverture	0	5 318 063	383 415	508 416	99 434	0	6 418 920	1 104 422	433 034	14 265 705
Part des réassureurs dans les prestations payées	0	9 370 221	371 445	524 081	120 294	422 392	4 303 576	275 457	342 022	15 729 488
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations autres que les provisions pour participation aux bénéfices à la clôture	0	27 175 792	4 078 101	162 676	715 829	250 839	8 484 809	8 646 536	2 390 841	51 905 424
Part des réassureurs dans les charges de prov. pour prestations autres que les provisions pour participation aux bénéfices à l'ouverture	0	18 377 436	4 035 443	100 705	348 204	186 038	6 164 222	611 289	2 160 273	31 983 609
Commissions reçues des réassureurs	0	1 946 113	496 638	197 267	219 757	294 843	1 467 229	388 454	630 573	5 640 875
Sous-total (7) : Solde de réassurance	0	5 361 149	-981 066	-613 901	26 315	-2 166 396	-2 298 892	4 909 372	-1 912 154	2 324 428
Sous-total (8) : Résultat technique	-40 388	-958 636	51 963	695 994	414 080	-2 403 750	5 294 584	264 470	1 484 651	4 802 968

ASSURANCES MAGHREBIA							Etats financiers - Exercice 2011			
Tableau_B3 NV : État des éléments d'actifs représentant les provisions techniques d'assurances non vie et montants de ces provisions										
AU 31/12/2011										
Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Valeur de remboursement	Valeur d'usage	Provisions pour dépréciation	Amortissement	Valeur nette au bilan	Valeur retenue pour l'admission en représentation	Plus value latente	% du montant total des P.T	
Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	32 050 915	31 695 000	31 315 383	0	0	32 050 915	32 050 915	206 374	21,14%	
Bons de trésor assimilables 10/2013 (6,1%)	2 247 636	2 300 000	2 318 400	0	0	2 247 636	2 247 636	70 765	1,48%	
Bons de trésor assimilables 03/2016 (5,25%)	1 555 950	1 500 000	1 552 500	0	0	1 555 950	1 555 950	0	1,03%	
Bons de trésor assimilables 03/2019 (5,5%)	17 315 736	16 780 000	16 377 280	0	0	17 315 736	17 315 736	0	11,42%	
Bons de trésor assimilables 07/2017 (6,75%)	5 167 093	5 115 000	5 255 663	0	0	5 167 093	5 167 093	88 569	3,41%	
Bons de trésor assimilables 08/2022 (5,6%)	4 764 500	5 000 000	4 774 000	0	0	4 764 500	4 764 500	9 500	3,14%	
EO BNA 2011 FGA (Garantie de l'Etat Tunisien)	1 000 000	1 000 000	1 037 540	0	0	1 000 000	1 000 000	37 540	0,66%	
EMPRUNT OBLIGATAIRE	5 825 000	5 825 000	4 919 018	0	1 048 000	4 777 000	4 777 000	142 018	3,15%	
Emprunt ATB 2007	300 000	300 000	259 944	0	48 000	252 000	252 000	7 944	0,17%	
Emprunt ABV Tunisie 2009	2 500 000	2 500 000	2 562 325	0	0	2 500 000	2 500 000	62 325	1,65%	
Emprunt ATL 2008/1	500 000	500 000	207 660	0	300 000	200 000	200 000	7 660	0,13%	
Emprunt CIL 2008/1	500 000	500 000	204 415	0	300 000	200 000	200 000	4 415	0,13%	
Emprunt TL 2010/1	1 000 000	1 000 000	823 930	0	200 000	800 000	800 000	23 930	0,53%	
Emprunt TL 2009/1	500 000	500 000	316 240	0	200 000	300 000	300 000	16 240	0,20%	
Emprunt ATTJARI	525 000	525 000	544 504	0	0	525 000	525 000	19 504	0,35%	
PLACEMENTS IMMOBILIERS	20 424 091	0	20 424 091	0	6 182 540	14 241 550	14 241 550	0	9,39%	
Terrains et constructions d'exploitation	6 068 533	0	6 068 533	0	1 369 719	4 698 814	4 698 814	0	3,10%	
- Terrains Palestine	570 531	0	570 531	0	0	570 531	570 531	0	0,38%	
- Terrains Arabie Saoudite	536 400	0	536 400	0	0	536 400	536 400	0	0,35%	
- Terrain ANG Arabie Saoudite	751 897	0	751 897	0	0	751 897	751 897	0	0,50%	
- Imm. Palestine (Siege social)	1 103 458	0	1 103 458	0	608 679	494 779	494 779	0	0,33%	
- Imm. Rue Lenine	118 227	0	118 227	0	70 597	47 630	47 630	0	0,03%	
- Local la Goulette	42 646	0	42 646	0	23 455	19 191	19 191	0	0,01%	
- Local Bab Souika	69 792	0	69 792	0	36 350	33 442	33 442	0	0,02%	
- Local Sfax (C.S.A.)	454 422	0	454 422	0	159 048	295 374	295 374	0	0,19%	
- Villa Tataouine	30 300	0	30 300	0	9 848	20 453	20 453	0	0,01%	
- Imm. Palestine (nouveau)	2 325 501	0	2 325 501	0	461 744	1 863 758	1 863 758	0	1,23%	
- Immen cours Extension SIEGE III	65 359	0	65 359	0	0	65 359	65 359	0	0,04%	
Terrains et constructions hors exploitation	14 355 557	0	14 355 557	0	4 812 821	9 542 737	9 542 737	0	6,29%	
- Terrain berges du Lac	454 951	0	454 951	0	0	454 951	454 951	0	0,30%	
- Terrain Charguia	97 326	0	97 326	0	0	97 326	97 326	0	0,06%	
- Imm. Amen Sfax	246 540	0	246 540	0	104 780	141 761	141 761	0	0,09%	
- Imm. Lac	1 552 077	0	1 552 077	0	649 655	902 422	902 422	0	0,60%	
- Batis (Rue de Grèce)	902 200	0	902 200	0	528 134	374 066	374 066	0	0,25%	
- Imm. Sfax Amen I	275 466	0	275 466	0	117 073	158 393	158 393	0	0,10%	
- Local Lac	59 866	0	59 866	0	25 443	34 423	34 423	0	0,02%	
- Imm. Bouhaira	3 293 342	0	3 293 342	0	1 074 356	2 218 986	2 218 986	0	1,46%	
- Imm. Charguia	4 146 423	0	4 146 423	0	1 756 388	2 390 035	2 390 035	0	1,58%	
- Rue Lenine	118 227	0	118 227	0	70 597	47 630	47 630	0	0,03%	
- Appart. Galaxie 2000 (3 émé étage)	286 316	0	286 316	0	121 563	164 753	164 753	0	0,11%	
- Appart. Galaxie 2000 (6 émé étage)	335 113	0	335 113	0	127 625	207 489	207 489	0	0,14%	
- Imm. Arabie Saoudite	2 587 711	0	2 587 711	0	237 207	2 350 504	2 350 504	0	1,55%	

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers annuels – exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA SA** », comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au référentiel comptable généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annuels de la société «**ASSURANCES MAGHREBIA SA**» arrêtés au 31 décembre 2011 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations de la société pour l'exercice 2011, de son patrimoine, ainsi que de ses flux de trésorerie à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

1. Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la société fournies dans le rapport du Conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers.

2. Nous avons également procédé à l'examen du système de contrôle interne et ce conformément à l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales. Nos principales conclusions ont été portées à la connaissance du Conseil d'administration au niveau de la lettre de direction.

3. Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux "conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières", nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé que la tenue des comptes des valeurs mobilières n'a pas été opérée conformément au règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006.

Tunis, le 08 MAI 2012

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ Cabinet GSAudit&Advisory
Sami MANJOUR

■ P/ CMG - Cabinet Makram GUIRAS
Makram GUIRAS

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires de la société « *ASSURANCES MAGHREBIA SA* »

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) convention conclu entre Assurances Maghrebias et Maghrebias services

Nous avons été avisés du contrat d'assistance Business Process Outsourcing, conclu entre Assurances Maghrebias SA et sa filiale Maghrebias services avec date d'effet du premier août 2011 et ayant pour principal objet l'externalisation de la production administrative et informatique.

Cette convention a fait l'objet de l'autorisation de votre conseil d'administration du 03 avril 2012 .

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Par ailleurs, il n'existe pas de conventions et engagements, approuvés au cours d'exercices antérieurs, dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. Rémunération du Président du Conseil et Fondateur

Les émoluments du Président du Conseil d'Administration et Fondateur décidés par le Conseil d'Administration du 19/09/2006 et approuvés par l'AGO du 10/05/2007 se détaillent comme suit :

- Rémunération annuelle brute de 105 000 DT
- Prime annuelle de 4% du résultat après impôt
- Voiture de fonction.

2. Rémunérations du Directeur Général :

Les émoluments du Directeur Général décidés par le Conseil d'Administration du 16 septembre 2010 se détaillent comme suit :

- Salaire annuel brut de 120 000 DT
- Prime de rendement avec un minimum de 30% et un maximum de 50% du salaire brut annuel.
- Voiture de fonction entretenue
- téléphone portable.

3. Rémunérations des Directeurs Généraux Adjoints :

Les émoluments des directeurs généraux adjoints décidés par le Conseil d'Administration du 16 septembre 2010 se détaillent comme suit :

* Directeur Général Adjoint d'Assurance dommages :

- Salaire annuel brut de 85 000 DT
- Prime de rendement avec un minimum de 20% et un maximum de 40% du salaire brut annuel.
- Voiture de fonction entretenue
- téléphone portable.

* Directeur Général Adjoint d'Assurance de personnes :

- Salaire annuel brut de 70 000 DT
- Prime de rendement avec un minimum de 20% et un maximum de 40% du salaire brut annuel.
- Voiture de fonction entretenue
- téléphone portable.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 08 MAI 2012

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ Cabinet GSAudit&Advisory
Sami MANJOUR

■ P/ CMG - Cabinet Makram GUIRAS
Makram GUIRAS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**Société d'Assurances et de Réassurances MAGHREBIA VIE**

Siège social : 24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS

La société d'Assurances et de Réassurances MAGHREBIA VIE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Sami MANJOUR & Makram GUIRAS.

ASSURANCES MAGHREBIA VIE		Etats financiers - Exercice 2011			
BILAN AU 31/12/2011 (chiffres arrondis en dinars)					
ACTIFS	NOTES	EXERCICE 2011			EXERCICE 2010
		Montant brut	Amortissements et	Montant net au 31/12/2011	Montant net au 31/12/2010
<u>ACTIFS INCORPORELS</u>					
Logiciels et autres actifs incorporels	3.1	191 003	166 317	24 686	83 684
		191 003	166 317	24 686	83 684
<u>ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</u>					
Mobilier de bureau, Matériel Informatique & Matériel de transport	3.2	324 379	115 167	209 211	208 044
		324 379	115 167	209 211	208 044
<u>PLACEMENTS</u>					
Terrains et Constructions hors exploitation	3.3.1	1 770 133	658 410	1 111 723	1 155 976
Placements dans les entreprises liées et participations					
Parts dans des entreprises liées	3.3.2	3 117 815	64 085	3 053 731	4 560 186
Actions et autres titres à revenu variable	3.3.3	10 999 611	325 681	10 673 930	9 366 957
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.4	87 471 344		87 471 344	69 406 744
Avances sur Police vie		740 835		740 835	773 424
Dépôts et cautionnements					
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3.3.5	250 839		250 839	
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités des comptes	3.3.6	8 018 331		8 018 331	8 376 495
		112 368 907	1 048 176	111 320 731	93 639 781
<u>PART DES REASSURANCEURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</u>					
Provisions mathématiques (vie)	3.4.1	74 119		74 119	66 432
Provision pour Sinistres à Payer (vie)	3.4.2	378 179		378 179	336 857
		452 298		452 298	403 289
<u>CREANCES</u>					
Créances nées d'opérations d'assurance directe:	3.5				
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes à recevoir	3.5.1	1 859 817		1 859 817	1 448 973
Primes à annuler vie	3.5.2	-33 347		-33 347	-29 748
Autres Créances diverses	3.5.3	138 388	65 434	72 954	80 629
Créances nées d'opérations de réassurance					
Comptes courants des cédantes		2 104 539		2 104 539	1 904 759
Autres créances					
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.4	1 279 117		1 279 117	726 840
Débiteurs divers	3.5.5	2 019 173		2 019 173	384 385
		7 367 688	65 434	7 302 254	4 515 839
<u>AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS</u>					
Valeurs à l'encaissement	3.6.1	761 306		761 306	889 128
Avoirs en Banques, CCP et caisses	3.6.2	5 063 263		5 063 263	2 426 544
Frais d'acquisition reportés					
Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.3	4 081 905		4 081 905	3 550 367
Autres comptes de régularisation	3.6.4	102 823		102 823	39 277
		10 009 296		10 009 296	6 905 316
TOTAL DES ACTIFS		130 713 571	1 395 094	129 318 477	105 755 953

ASSURANCES MAGHREBIA VIE		Etats financiers - Exercice 2011	
BILAN AU 31/12/2011 (chiffres arrondis en dinars)			
CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES			
	4.1		
Capital social		10 000 000	5 000 000
Réserve Légale		129 258	42 091
Autres Réserves		850 106	800 000
Autres capitaux propres		1 501 306	731 961
Résultats reportés		836 829	799 737
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		13 317 499	7 373 789
Résultat de l'exercice		1 442 012	943 604
Total capitaux propres avant affectation		14 759 511	8 317 393
PASSIFS			
	4.2		
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>			
<u>PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</u>			
	4.2.1		
Provisions mathématiques (vie)	4.2.1.1	95 100 986	76 670 813
Provision pour frais de gestion (vie)	4.2.1.2	1 216 312	977 892
Provisions pour sinistres (vie)	4.2.1.3	7 121 939	5 768 605
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	4.2.1.4	510 259	1 292 670
Provisions pour égalisation (vie)	4.2.1.5	300 000	930 000
Provisions pour contrats en unités de comptes	4.2.1.6	8 018 331	8 376 495
		112 267 827	94 016 474
<u>DETTES POUR DEPOT EN ESPECES RECUS DES CESSIONNAIRES</u>	4.2.2	263 652	272 607
<u>AUTRES DETTES</u>			
	4.2.3		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.3.1	176 482	108 761
Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.3.2	408 418	487 648
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.3.3	215 530	180 976
Créditeurs divers	4.2.3.4	634 138	2 057 105
		1 434 569	2 834 489
<u>AUTRES PASSIFS</u>			
	4.2.4		
Comptes de régularisation Passif	4.2.4.1	592 918	314 989
		592 918	314 989
TOTAL DES PASSIFS		114 558 965	97 438 560
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		129 318 477	105 755 953

ASSURANCES MAGHREBIA VIE

Etats financiers - Exercice 2011

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE**Exercice clos le 31/12/2011**

(chiffres arrondis en dinars)

	NOTE	Opérations brutes 2011	Cessions et/ou rétrocessions 2011	Opérations nettes 2011	Opérations nettes 2010
Primes	5.1	29 685 758	-642 639	29 043 119	26 016 588
Primes émises		29 685 758	-642 639	29 043 119	26 016 588
Produits de placements	5.2	5 653 374		5 653 374	5 258 024
Revenus des placements		5 227 877		5 227 877	4 512 113
Autres produits de placements		11 676		11 676	29 079
Reprises de corrections de valeur sur placements		179 158		179 158	504 091
Profits provenant de la réalisation des placements		234 663		234 663	212 742
Plus values non réalisées sur placements	5.7	538 969		538 969	
Autres Produits techniques		376	66 364	66 740	57 115
Charges de sinistres	5.3	-8 065 780	239 065	-7 826 715	-5 783 985
Montants payés	5.3.1	-6 712 446	197 743	-6 514 703	-4 558 855
Variation de la provision pour sinistres		-1 353 335	41 322	-1 312 012	-1 225 130
Variation des autres provisions techniques		-16 898 018	7 687	-16 890 331	-17 417 360
Provisions mathématiques vie		-18 430 174	7 687	-18 422 487	-12 642 237
Provisions pour frais de gestion		-238 419		-238 419	-192 550
Provisions pour égalisation		630 000		630 000	-810 000
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes		782 411		782 411	-672 401
Provisions pour contrats en unités de comptes		358 164		358 164	-3 100 172
Participations aux bénéfices et ristournes					
Frais d'exploitation	5.4	-6 818 290	38 326	-6 779 964	-5 854 545
Frais d'acquisition	5.4.1	-5 343 705		-5 343 705	-4 094 246
Frais d'administration	5.4.2	-1 474 586		-1 474 586	-1 791 920
Commissions reçues des réassureurs			38 326	38 326	31 621
Autres charges techniques	5.6	-242 765		-242 765	-290 638
Charges de placements	5.5	-1 088 595		-1 088 595	-998 405
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		-649 893		-649 893	-617 494
Correction de valeur sur placements		-406 660		-406 660	-380 910
Pertes provenant de la réalisation des placements		-32 042		-32 042	
Moins values non réalisées sur placements	5.8	-747 839		-747 839	
RESULTAT TECHNIQUE VIE		2 017 190	-291 196	1 725 994	986 795

ASSURANCES MAGHREBIA VIE	Etats financiers - Exercice 2011
---------------------------------	---

ETAT DE RESULTAT

Exercice clos le 31/12/2011

(chiffres arrondis en dinars)

	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
Resultat technique vie		1 725 994	986 795
Resultat provenant des activités ordinaires		1 725 994	986 795
<i>Autres produits non techniques</i>	6.1	28 542	10 721
<i>Autres produits de placements</i>		28 542	10 721
Impôt sur le resultat		-312 524	-53 911
Resultat provenant des activités ordinaires après impôts		1 442 012	943 604
Resultat net de l'exercice		1 442 012	943 604
<i>Effets des modifications comptables (nets d'impôt)</i>			
Resultat net de l'exercice après modifications comptables		1 442 012	943 604

ASSURANCES MAGHREBIA VIE		Etats financiers - Exercice 2011		
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2011				
(chiffres arrondis en dinars)				
Désignation	NOTE	31/12/2011	31/12/2010	
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements des primes reçues des assurés		24 076 610	21 942 393	
Sommes versées pour paiement des sinistres		-6 178 690	-4 196 573	
Encaissements des primes reçues (acceptations)		0	110 029	
Décaissements de primes sur les cessions		-437 523	-471 113	
Commissions versées aux intermédiaires		-627 648	-524 979	
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-2 673 442	-1 536 878	
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		-25 708 072	-16 585 961	
Encaissements liés à la cession de placements financiers		9 771 846	2 694 062	
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-930 274	-829 193	
Produits financiers reçus		95 718	52 858	
Prêts octroyés		-4 500	-279 219	
Remboursements de prêts		93 911	77 781	
Autres mouvements		175 587	2 060 309	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-2 346 479	2 513 516	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-16 802	-82 972	
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles				
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		0	0	
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation				
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation				
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation				
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-16 802	-82 972	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		5 000 000	0	
Dividendes et autres distributions		0	-4 000	
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		5 000 000	-4 000	
Variation de trésorerie				
		2 636 719	2 426 544	
Trésorerie au début de l'exercice		2 426 544	0	
Trésorerie à la clôture de l'exercice		5 063 263	2 426 544	

ASSURANCES MAGHREBIA VIE**Etats financiers - Exercice 2011****TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES
AU 31/12/2011**

(chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
<u>Engagements reçus</u>		
cautions reçues	0	0
cautions agents généraux	0	0
TOTAL	0	0
<u>Engagements données</u>		
cautions données	0	0
titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0
TOTAL	0	0

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Arrêtés au 31/12/2011**

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers des **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** se présentent comme suit :

Note 1 : Présentation de la société

Forme juridique : Société anonyme
Capital social : 10 000 000,000 DT
Siège social : 24 Rue Arabie Saoudite Tunis Belvédère
Président du conseil : Monsieur ESSASSI Abdelaziz
Directeur Général : Monsieur BEN HASSINE Habib
Commissaires aux comptes : Monsieur GUIRAS Makram & cabinet HLB – GSA

Note 2 : Principes et méthodes comptables adoptés

Les états financiers annuels relatifs à la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et par les normes sectorielles (N C T 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31) relatives aux opérations spécifiques d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciels	33%
Agencements, Aménagements et Installations	10%
Matériel de Transport	20%
Matériel informatique	15%
Equipements de bureau	10%

Note 2-2 : Placements Immobiliers et Placements Financiers**Note 2-2-1 : Placements Immobiliers :**

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%.

Note 2-2-2 : Placements financiers :

Les placements financiers sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise)

Note 2-3 : Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-4 : Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

Note 3 : Les actifs**3-1 : Les actifs incorporels**

Les actifs incorporels comprennent :

			31-12-2011	31-12-2010
Actifs incorporels	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Concept & développement	16 411	11 102	5 309	9 744
Logiciel	174 592	155 215	19 377	73 939
Total	191 003	166 317	24 686	83 684

3-2 : Les actifs corporels d'exploitation

Ils comprennent :

Actifs corporels	Valeur brute			Amortissement			VCN au 31/12/2011
	Au 01/01/2011	Acquisition	Au 31/12/2011	Au 01/01/2011	Dotations	Au 31/12/2011	
Ag Am Installations	27 868	13 079	40 947	2 399	3 792	6 190	34 757
Mat. de transport	64 680	0	64 680	2 695	12 936	15 631	49 049
Mob. Mat. Bur.	80 723	6 640	87 363	15 741	8 384	24 125	63 239
Mat. Informatique	96 304	20 198	116 502	49 445	15 362	64 807	51 695
Autres immobilisati	10 841	4 046	14 887	2 092	2 322	4 415	10 472
Total	280 416	43 963	324 379	72 372	42 796	115 167	209 211

3-3 : Placements**3-3-1 : Terrains et constructions hors exploitation**

Cette rubrique englobe :

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et construct° hors exploitat°	1 770 133	658 410	1 111 723	1 155 976
Total	1 770 133	658 410	1 111 723	1 155 976

3-3-2 : Placements dans les entreprises liées

Ce poste comprend la participation des ASS MAG VIE dans le capital des sociétés sur lesquelles elle exerce un contrôle :

* Maghrebria Financière SICAR : **3 053 731dt**

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres au 31-12-2011 et les reprises sur les provisions antérieures s'élèvent respectivement à **0 dt** et à **52 442 dt**, ramenant ainsi le total des provisions à **64 085 dt**.

3-3-3 : Actions et autres titres à revenus variables

Présentant un solde arrêté au 31-12-2011 de 10 673 930 dt, cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles ASS MAG VIE n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres au 31-12-2011 et les reprises sur les provisions antérieures s'élèvent respectivement à **244 186 dt** et à **126 716 dt**, ramenant ainsi le total des provisions à **325 681dt**.

	31/12/2011	31/12/2010	Variation
ACTIONS COTEES	5 499 692	5 065 250	434 442
ACTIONS OPCVM	4 759 918	4 009 918	750 000
ACTIONS NON COTEES	740 000	500 000	240 000
Valeur brute	10 999 611	9 575 168	1 424 442
Provisions	325 681	208 211	117 470
Valeur nette	10 673 930	9 366 957	1 306 973

3-3-4 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables et les emprunts obligataires.

Elle présente un solde de **87 471 344** dt qui se détaille comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Bons de trésors assimilables	75 863 844	60 566 744	15 297 100
Emprunts obligataires	11 607 500	8 840 000	2 767 500
Total	87 471 344	69 406 744	18 064 600

3-3-5 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Présentant un solde arrêté au 31-12-2011 de 250 839 dt, cette rubrique englobe les montants en espèces versés aux entreprises cédantes en garantie de leurs provisions techniques.

3-3-6 : Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de comptes

Les placements représentatifs des contrats en unités de compte sont les actifs sous-jacents des contrats d'assurances vie pour lesquels le risque lié aux placements est assumé par les assurés.

Le solde de cette rubrique s'élève à **8 018 331**dt.

3-4 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques

3-4-1 : Provisions mathématiques

La valeur brute de cette rubrique s'élève à **74 119**dt.

3-4-2 : Provisions pour sinistres à payer

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans la provision pour sinistres à payer vie, elle présente un solde de **378 179**dt.

3-5 Créances**3-5-1 : Primes à recevoir**

Il s'agit des montants dus par les agents généraux, les courtiers, les succursales et les assurés. Les primes à recevoir présentent un solde au 31-12-2011 de **1 859 817dt.**

3-5-2 : Primes à annuler

Il s'agit d'une évaluation des primes qui seraient annulées au cours des prochains exercices. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2011 à **33 347dt.**

3-5-3 : Autres créances diverses

Le solde net de cette rubrique au 31-12-2011 est de **72 954dt.**

	31/12/2011	31/12/2010
Chèques impayés	61 321	66 546
Valeurs en contentieux	77 067	77 582
Commissions dues		1 935
Provisions pour créances douteuses	-65 434	-65 434
Total	72 954	80 629

3-5-4 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques :

Sous cette rubrique sont comptabilisées notamment, les avances au titre de l'impôt sur les sociétés « acomptes provisionnels » et les retenues d'impôts prévues par l'article 52 du code de l'IRPP. Le solde net de cette rubrique est de **1 279 117dt.**

3-5-5 : Débiteurs divers :

Cette rubrique englobe principalement les avances accordées au personnel, aux agents généraux et aux intermédiaires en bourse. Elle présente un solde au 31-12-2011 de **2 019 173dt.**

	31/12/2011	31/12/2010
Personnel	76 586	18 378
Autres Débiteurs	1 942 587	366 007
Total	2 019 173	384 385

3-6 : Autres éléments d'actif**3-6-1 : Valeurs à l'encaissement**

Cette rubrique totalise les effets à recevoir, les effets à l'encaissement, les valeurs à recevoir et les chèques à l'encaissement, elle présente un solde de **761 306dt**.

	31/12/2011	31/12/2010
Virements à recevoir	2 521	611 491
Chèques à l'encaissement	753 555	277 637
effets à l'encaissement	5 229	0
Total	761 306	889 128

3-6-2 : Avoir en banques, CCP et caisse

Le détail de cette rubrique se présente ci-dessous :

	31/12/2011	31/12/2010
Banques	5 062 762	2 425 442
Caisse	501	1 102
Total	5 063 263	2 426 544

3-6-3 : Intérêts et loyers acquis et non échus

Sous cette rubrique est enregistré le montant à la clôture de la période, des produits des placements acquis à l'entreprise, mais dont la mise en paiement n'a pas été réalisée.

Il s'agit des produits de placement (loyers et intérêts) dont les contreparties sont les comptes de produits de placements concernés.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2011 à **4 081 905dt**.

	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts courus	4 028 617	3 528 270
Loyers courus	21 361	22 097
Intérêts courus à la clôture / prêt	31 927	0
Total	4 081 905	3 550 367

3-6-4 : Autres comptes de régularisation :

Cette rubrique enregistre entre autre le montant de la prime décote calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable d'un titre et sa valeur de remboursement (BTA). Elle présente un solde au 31-12-2011 de **102 823dt** dont ci-dessous le détail :

	31/12/2011	31/12/2010
Différence sur les prix de remboursement	101 100	17 851
Charges constatées d'avance	1 723	21 426
Total	102 823	39 277

NOTE 4 : Capitaux propres et passifs**4-1 : Capitaux propres**

Cette rubrique s'élève au 31-12-2011 à **14 759 511dt**. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

Capitaux propres	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Capital social	10 000 000	5 000 000	5 000 000
Réserve Légale	129 258	42 091	87 167
Autres Capitaux Propres	1 501 306	731 961	769 345
Autres Réserves	850 106	800 000	50 106
Résultats reportés	836 829	799 737	37 092
Résultat de l'exercice	1 442 012	943 604	498 408
Total	14 759 511	8 317 393	6 442 118

4-2 : Passif**4-2-1 : Provisions techniques brutes :****4-2-1-1 : Les provisions mathématiques**

Les provisions mathématiques vie correspondent à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Les provisions mathématiques vie présentent un solde brut au 31-12-2011 de **95 100 986dt**.

4-2-1-2 : Provision pour frais de gestion

La provision pour frais de gestion est constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats « temporaire au décès » qui ne sont pas couvertes par ailleurs. Elle présente au 31-12-2011 un solde brut de **1 216 311dt**.

4-2-1-3 : Provision pour sinistre

La provision pour sinistre constitue la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

La provision pour sinistre vie arrêtée au 31-12-2011 présente un solde brut de **7 121 939dt**.

4-2-1-4 : Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la société envers les bénéficiaires des contrats lorsque le montant du au titre des bénéfices n'est pas encore versé ou crédité au compte de l'assuré. Elle présente au 31-12-2011 un solde de **510 259dt**.

4-2-1-5 : Provision pour égalisation

Cette provision est destinée à égaliser la fluctuation du taux de sinistres dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès. La provision pour égalisation décès est arrêtée au 31-12-2011 à une valeur de **300 000dt**.

4-2-1-6 : Provision pour contrats en unités de compte

Cette provision est constituée pour enregistrer l'engagement de l'entreprise d'assurance envers les assurés qui ont souscrit des contrats pour lesquels la garantie n'est pas exprimée en Dinars Tunisiens mais en fonction d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières.

Cet engagement est estimé au 31-12-2011 à **8 018 331dt**.

4-2-2 : Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2011 à **263 652dt**.

4-2-3 : Autres dettes**4-2-3-1 : Dettes nées d'opérations d'assurance directe**

Cette rubrique présente au 31-12-2011 un solde de **176 482dt**, elle est alimentée principalement par les dettes envers les intermédiaires d'assurances.

	31/12/2011	31/12/2010
Commissions dues	176 482	108 761
Total	176 482	108 761

4-2-3-2 : Dettes nées d'opérations de réassurances

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2011 à **408 418dt**.

4-2-3-3 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique est de **215 530dt**.

	31/12/2011	31/12/2010
Retenue a la source	126 391	93 841
CNSS	89 139	80 618
TVA à payer	0	6 517
Total	215 530	180 976

4-2-3-4 : Crédoeurs divers

Le Solde de cette rubrique est de **634 138dt**, elle est alimentée principalement par le solde des comptes des personnels (charges à payer) et des comptes des fournisseurs (charges à payer).

	31/12/2011	31/12/2010
Personnel charges à payer	252 642	76 966
Créditeurs divers charges à payer	381 311	751 355
Assurances Maghrebria	0	1 228 407
Autres	185	377
Total	634 138	2 057 105

4-2-4 : Autres passifs**4-2-4-1 : Comptes de régularisation passif**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2011 à **592 918dt**, elle concerne principalement les loyers relatifs aux exercices futurs.

	31/12/2011	31/12/2010
Amortissements surcote	592 918	310 670
Produits constatés d'avance	0	4 320
Total	592 918	314 989

Note 5 : Etat de résultat technique de l'assurance et de la réassurance**5-1 : Primes**

Cette rubrique présente un solde net de **29 043 119dt** qui se détaille comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Primes émises vie	30 079 970	27 000 665	3 079 305
Annulations sur exercices antérieurs	-390 613	-354 527	-36 086
Primes à annuler	-3 599	12 362	-15 961
Primes cédées	-642 639	-641 911	-727
Total	29 043 119	26 016 588	3 026 531

5-2 : Produits des placements

Cette rubrique présente un solde brut de **5 653 374dt** qui se détaille comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Revenus des immeubles	111 745	102 488
Revenus des Titres	4 619 919	4 267 708
Revenus des Emprunts	585 025	341 133
Revenus des autres placements vie	13 929	6 582
Reprise de corrections de valeurs sur placements	210 645	40 561
Autres produits	112 111	499 552
Produits des placements	5 653 374	5 258 024

5-3 : Charges de sinistres**5-3-1 : Montants payés**

Les sinistres payés présentent un solde net de **6 514 703dt** qui se détaille comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Sinistres et capitaux échus	3 095 047	2 292 072
Rachats et rachat partiel	3 136 285	1 845 338
Sinistres à la charge des réassureurs	-197 743	-472 720
Sinistres acceptés	417 097	865 530
Frais de gestion de sinistres	64 018	28 635
Total	6 514 703	4 558 855

5-4 : Frais d'exploitation**5-4-1 : Frais d'acquisition**

Cette rubrique totalise tant les frais d'acquisition directs que les frais d'acquisition indirects :

	31/12/2011	31/12/2010
Commissions	4 146 592	3 596 484
Autres frais d'acquisit°	1 197 113	497 763
Total	5 343 705	4 094 246

5-4-2 : Frais d'administration

Les frais d'administration présentent un solde au 31-12-2011 de **1 474 586dt**.

	31/12/2011	31/12/2010
Frais d'administration	1 474 586	1 791 920
Total	1 474 586	1 791 920

5-5 : Charges de placements

Cette rubrique présente un solde de **1 088 595 dt** qui se détaille comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Frais de gestion et frais financiers	649 893	617 494
Dotation aux amortissements et aux prov	406 660	357 415
Perte / réalisation des placements vie	32 042	23 495
Total Charges des placements	1 088 595	998 405

5-6 : Autres charges techniques

Les autres charges techniques vie présentent un solde brut au 31-12-2011 de **242 765 dt**.

5-7 : Plus values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 31/12/2011 un solde brut de **538 969** dt qui représente les ajustements positifs des placements en unité de comptes.

5-8 : Moins values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 31/12/2011 un solde brut de **747 839**dt qui représente les ajustements négatifs des placements en unité de comptes.

Note 6 : Etat de résultat**6-1 : Autres produits non techniques**

Cette rubrique présente un solde de **28 542** dt qui se détaille comme suit :

	31/12/2011	31/12/2010
Recupération/Frais	153	0
Autres	28 389	10 721
Total	28 542	10 721

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers annuels – exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** », comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au référentiel comptable généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annuels de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA** » arrêtés au 31 décembre 2011 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations de la société pour l'exercice 2011, de son patrimoine, ainsi que de ses flux de trésorerie à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

1. Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la société fournies dans le rapport du Conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers.

2. Nous avons également procédé à l'examen du système de contrôle interne et ce conformément à l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales. Nos principales conclusions ont été portées à la connaissance du Conseil d'administration au niveau de la lettre de direction.

3. Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux "conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières", nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé que la tenue des comptes des valeurs mobilières n'a pas été opérée conformément au règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006.

Tunis, le 08 MAI 2012

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ Cabinet GSAudit&Advisory
Raouf MANJOUR

■ P/ CMG - Cabinet Makram GUIRAS
Makram GUIRAS

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2011**

Messieurs les actionnaires de la société « *ASSURANCES MAGHREBIA VIESA* »

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) convention conclu entre Assurances Maghrebias Vie et Maghrebias services

Nous avons été avisés du contrat d'assistance Business Process Outsourcing, conclu entre Assurances Maghrebias Vie SA et Maghrebias services avec date d'effet du premier août 2011 et ayant pour principal objet l'externalisation de la production administrative et informatique. Cette convention a fait l'objet de l'autorisation de votre conseil d'administration du 03 avril 2012 .

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Par ailleurs, il n'existe pas de conventions et engagements, approuvés au cours d'exercices antérieurs, dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. Rémunérations du Directeur Général :

Les émoluments du Directeur Général décidés par le Conseil d'Administration du 16 septembre 2010 se détaillent comme suit :

- Salaire annuel brut de 90 000 DT
- Prime de rendement avec un minimum de 30% et un maximum de 50% du salaire brut annuel.
- Voiture de fonction entretenue
- téléphone portable.

Tunis, le 08 MAI 2012

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ Cabinet GSAudit&Advisory
Raouf MANJOUR

■ P/ CMG - Cabinet Makram GUIRAS
Makram GUIRAS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**Société d'Assurances et de Réassurances MAGHREBIA**

Siège social : Angle 64, rue de Palestine – 1002 Tunis

La société d'Assurances et de Réassurances MAGHREBIA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 mai 2012. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Sami MANJOUR & Makram GUIRAS.

BILAN CONSOLIDE (exprimé en dinars)			
	Notes	31/12/2011	
		VB + AMORT	NET
Actifs incorporels			
Ecart d'acquisition	1	329 727,225	313 240,864
Moins Amortissements et Provisions		-16 486,361	
Portefeuilles rachetés et autres actifs incorporels		895 992,542	89 693,881
Moins Amortissements et Provisions		-806 298,661	
		1 225 719,767	402 934,745
Actifs corporels			
Mobilier de bureau, Matériel Informatique & Matériel de transport		5 417 844,536	1 223 478,156
Moins Amortissements et Provisions		-4 194 366,380	
		5 417 844,536	1 223 478,156
Placements			
Terrains et constructions			
Terrains et constructions d'exploitation		6 689 962,750	5 071 055,217
Moins Amortissements et Provisions		-1 618 907,533	
Terrains et constructions hors exploitation		15 504 260,920	10 282 217,930
Moins Amortissements et Provisions		-5 222 042,990	
Placements dans les entreprises liées et participations			
Parts dans des entreprises liées		0,000	0,000
Moins Amortissements et Provisions		0,000	
Actions et autres titres à revenu variable		34 749 317,563	32 901 674,056
Moins Amortissements et Provisions		-1 847 643,507	
Obligations et autres titres à revenu fixe		172 300 162,057	172 300 162,057
Avances sur Police vie		740 835,072	740 835,072
Dépôts et cautionnements		1 740,000	1 740,000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		901 748,715	901 748,715
		8 018 330,560	8 018 330,560
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités		238 906 357,637	230 217 763,607
Part des réassureurs dans les provisions techniques			
Provisions pour primes non acquises		12 194 903,998	12 194 903,998
Provisions mathématiques (vie)		74 118,988	74 118,988
Provisions pour sinistres		51 905 423,601	51 905 423,601
Provisions pour sinistres (vie)		378 179,110	378 179,110
		64 552 625,697	64 552 625,697
Créances			
Créances nées d'opérations d'assurance directe			
Primes acquises et non émises		4 181 926,939	4 181 926,939
Autres créances nées d'opérations d'assurances directes			
Primes à recevoir		11 264 771,476	10 138 587,623
Primes à annuler (non vie)		-1 092 837,255	
Primes à annuler (vie)		-33 346,598	
Autres Créances diverses		5 549 954,585	3 577 603,471
Moins Amortissements et Provisions		-1 972 351,114	
Comptes courants co-assureurs		428 592,480	428 592,480
Créances nées d'opérations de réassurance			
Comptes courants des cédantes		2 321 255,682	2 321 255,682
Autres créances nées d'opérations de réassurance		413 043,092	413 043,092
Autres créances			
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		1 664 429,794	1 664 429,794
Etat impôt différé		5 770,226	5 770,226
Débiteurs divers	6	3 768 813,222	3 768 813,222
		29 598 557,496	26 500 022,529
Autres éléments d'actif			
Valeurs à l'encaissement		8 207 972,372	8 207 972,372
Avoir en banque, CCP et caisse		15 687 829,300	15 687 829,300
Frais d'acquisition reportés		2 763 844,309	2 763 844,309
Intérêts et loyers acquis non échus	7	6 591 528,825	6 591 528,825
Autres comptes de régularisation		269 465,391	269 465,391
		33 520 640,197	33 520 640,197
Total de l'actif		373 221 745,331	356 417 464,931

BILAN CONSOLIDE (exprimé en dinars)

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>	Notes	31/12/2011
Capitaux propres		
Capital social		30 000 000,000
Réserves consolidés	2	13 606 440,269
Intérêts des minoritaires dans les réserves	3	6 860 330,699
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		50 466 770,968
Résultat de l'exercice		5 245 562,395
Résultats consolidés	4	4 441 087,879
Intérêts des minoritaires dans le résultat	5	804 474,516
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice		55 712 333,363
Passif		
Provisions techniques brutes		
Provisions pour primes non acquises		26 555 713,764
Provisions mathématiques (vie)		95 100 986,183
Provision pour frais de gestion (vie)		1 216 311,520
Provisions pour sinistres (vie)		118 425 188,569
Provisions pour sinistres		7 121 939,155
Prévisions de recours à encaisser		-3 803 692,169
Provisions mathématiques des rentes		1 226 158,250
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes		374 311,189
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		510 259,082
Provisions pour risques en cours		510 113,932
Provisions pour égalisation		4 515 000,000
Provisions pour égalisation (vie)		300 000,000
Provisions pour contrats en unités de comptes		8 018 330,790
		260 070 620,265
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		25 610 119,497
Autres dettes		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		893 662,228
Comptes courants de co-assureurs		1 339 145,213
Dettes nées d'opérations de réassurance		7 773 837,567
Dépôts et cautionnements reçus		414 845,894
Etat,organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		1 473 972,278
Créditeurs divers	6	2 366 714,096
		14 262 177,276
Autres passifs		
Comptes de régularisation passif		762 214,530
		762 214,530
TOTAL DU PASSIF		300 705 131,568
Total des capitaux propres et du passif		356 417 464,931

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)				
	Notes	OPÉRATIONS BRUTES 31/12/2011	CESSIONS ET RÉTROCESSION 31/12/2011	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2011
Primes acquises		96 174 845,234	-38 967 749,914	57 207 095,320
Primes émises et acceptées	8	94 352 406,929	-36 896 949,076	57 455 457,853
Variation de la provision pour primes non acquises		1 822 438,305	-2 070 800,838	-248 362,533
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat		2 034 468,765		2 034 468,765
Autres produits techniques		150 314,937		150 314,937
Charges de sinistres		-79 384 430,298	35 651 302,915	-43 733 127,383
Montants payés		-52 103 653,463	15 729 488,328	-36 374 165,135
Variation de la provision pour sinistres		-27 280 776,835	19 921 814,587	-7 358 962,248
Variation des autres provisions techniques		521 428,120		521 428,120
Variation des provisions mathématiques des rentes		150 683,402		150 683,402
Variation des prévisions de recours		487 912,175		487 912,175
Variation de la provision pour risques en cours		-117 167,457		-117 167,457
Participation aux bénéfices et ristournes		-49 563,310		-49 563,310
Frais d'exploitation		-14 728 152,682	5 640 874,979	-9 087 277,703
Frais d'acquisition		-9 910 606,435		-9 910 606,435
Frais d'acquisition reportés		-332 259,205		-332 259,205
Frais d'administration		-4 485 287,042		-4 485 287,042
Commissions reçues des réassureurs			5 640 874,979	5 640 874,979
Autres charges techniques		-2 291 964,640		-2 291 964,640
Variation de la provision pour égalisation		0,000		0,000
Sous total : Résultat technique de l'assurance et de la réassurance		2 426 946,126	2 324 427,980	4 751 374,106

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (exprimé en dinars)

		Notes	31/12/2011
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance			4 751 374,106
Produits des placements (assurance et réassurance)			5 841 485,686
	Revenus des placements	9	3 322 338,154
	Autres produits de placements		667 513,580
	Reprises de corrections de valeurs sur placements		351 022,800
	Profits provenant de la réalisation des placements		1 500 611,152
Charges des placements			-3 579 154,782
	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-1 162 676,967
	Correction de valeur sur placements		-677 352,103
	Pertes provenant de la réalisation des placements		-1 739 125,712
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et de réassurance			-2 034 468,765
Autres produits non techniques			49 280,547
Autres produits		10	35 489 710,805
Autres charges			-33 641 177,043
Résultat provenant des activités ordinaires			6 877 050,554
Impôts sur le résultat exigible			-1 637 258,385
Impôts sur le résultat différé			5 770,226
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts			5 245 562,395
Résultat net de l'exercice			5 245 562,395
Part de la société mère			4 441 087,879
Part des actionnaires minoritaires			804 474,516

État de flux de Trésorerie Consolidé (exprimé en dinars)	
	31/12/2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	
Encaissements des primes reçues des assurés	111 467 857,959
Sommes versées pour paiement des sinistres	(50 954 559,086)
Encaissements des primes reçues (acceptations)	1 263 742,093
Décaissements de primes sur les cessions	(25 590 557,738)
Encaissements de sinistres sur les cessions	9 995 299,114
Commissions reçues sur les cessions	185 015,181
Commissions versées aux intermédiaires	(1 768 500,165)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(10 138 468,659)
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	(112 715 409,521)
Encaissements liés à la cession de placements financiers	90 242 448,822
Taxes sur les assurances versées au Trésor	(13 065 047,498)
Produits financiers reçus	1 270 902,070
Prêts octroyés	(4 500,000)
Remboursements de prêts	93 910,770
Autres mouvements	326 061,496
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	608 194,838
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorpo	(33 125,237)
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions de	(29 653,323)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(140 899,920)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(203 678,480)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Dividendes et autres distributions	(1 210 229,644)
Encaissements suite à l'émission d'actions	5 000 000,000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 789 770,356
Variation de trésorerie	4 194 286,714
Trésorerie au début de l'exercice	11 493 542,586
Trésorerie à la clôture de l'exercice	15 687 829,300

Notes aux Etats financiers

LA METHODE DE CONSOLIDATION : L'INTEGRATION GLOBALE

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une **société consolidante**

(**ASSURANCES MAGHREBIA S.A**) et les entreprises qui lui sont liées (**ASSURANCES MAGHREBIA VIE, MAGHREBIA IMMOBILIERE** et **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR**) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

La consolidation a pour objet de fournir une information économique complète sur la situation financière du **Groupe ASSURANCES MAGHREBIA**.

Ainsi, les états financiers consolidés du Groupe ASSURANCES MAGHREBIA permet de :

- mettre en évidence tout le patrimoine dont le groupe a la gestion : biens immobiliers, matériel, placements financiers ... (bilan consolidé)
- présenter toutes les créances et dettes, à l'égard des tiers extérieurs au groupe, relatives aux entreprises comprises dans la consolidation. Ils présentent donc une réalité plus grande sur la véritable situation financière du groupe (bilan consolidé).
- mesurer le volume du chiffre d'affaires réalisé par le groupe. Il en est de même pour les résultats. On favorise aussi l'analyse des véritables performances de chaque entreprise incluse dans la consolidation (états de résultat consolidés).

LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

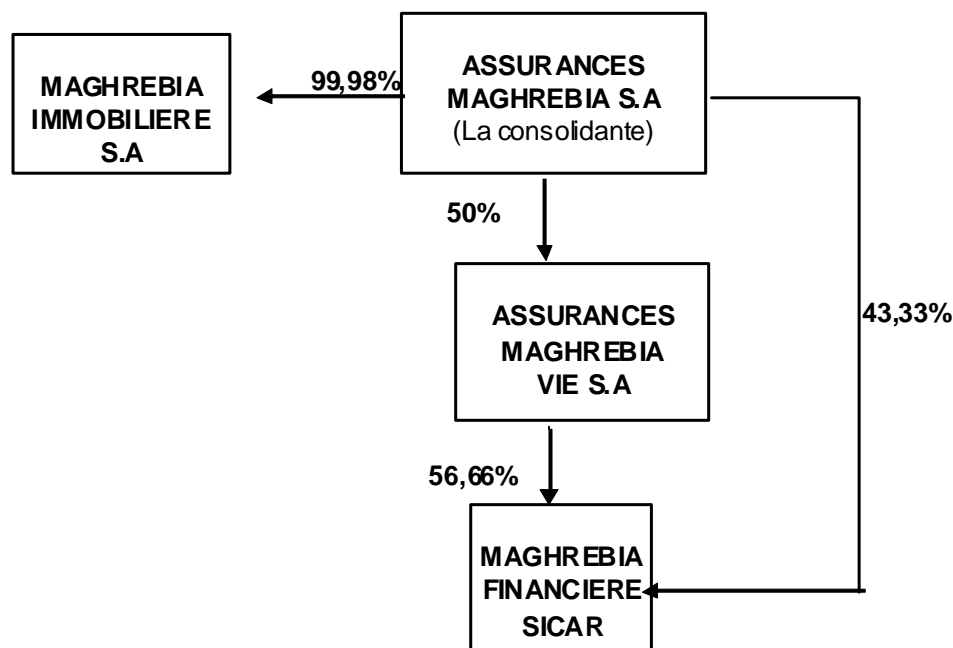
Dans un ensemble de sociétés apparentées, la consolidation ne porte pas sur toutes les sociétés qui le composent. Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

Les sociétés à retenir pour l'établissement des comptes consolidés sont :

- la société mère : **ASSURANCES MAGHREBIA S.A**
- les filiales du Groupe : **ASSURANCES MAGHREBIA VIE, MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A** et **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR**.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient **99,98 %** du capital de la Société MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A, **50 %** du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A et **43,33 %** du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE détient **56,66 %** du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR.



POURCENTAGE DE CONTRÔLE :

Le pourcentage de contrôle permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans le périmètre de consolidation et les méthodes applicables.

Le pourcentage de droits de vote détenu dans une entreprise correspond au cumul des pourcentages de droits de vote dont dispose l'entreprise consolidante dans les assemblées de cette entreprise. :

- soit **directement**,
- soit **indirectement**, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'entreprises sous contrôle exclusif.

Notion de contrôle exclusif :

Le contrôle est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

	Direct	Indirect	% de contrôle	METHODE DE CONSOLID°
ASSURANCES MAGHREBIA VIE	50%	0%	50%	Intégration globale (IG) (+ 40% et majorité des droits de vote)
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	43,33%	56,66%	99,99%	IG (43,33% et 56,66% par l'intermédiaire de MAGHREBIA VIE)
MAGHREBIA IMMOBILERE	99,98%	0%	99,98%	IG

L'intégration globale est la méthode retenue pour consolider les comptes du groupe ASSURANCES MAGHREBIA, elle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise « consolidante » l'intégralité des éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ; tant au niveau des comptes de bilan qu'au niveau des comptes de résultats.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise « consolidante » et les intérêts des actionnaires dits « intérêts minoritaires »
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société « consolidante », à l'exception des titres des sociétés consolidées à valeur comptable desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres.

Selon la norme n° 35 relative aux états financiers consolidés, pour établir les états financiers consolidés, les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ; afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique.

POURCENTAGE D'INTERÊT :

Le pourcentage d'intérêts, exprime la part de capital détenue par l'entreprise consolidante, directement et indirectement, dans les entreprises du périmètre.

	Assurances Maghrebria	Assurances Maghrebria Vie	Maghrebria Financière Sicar	Maghrebria Immobilière
% D'intérêt du groupe	100%	50%	71,67%	99,98%
Direct	-	50%	43,33%	99,98%
Indirect	-	-	28,33%	-
% D'intérêt hors groupe	0%	50%	28,33%	0,02%

ECART D ACQUISITION

Lors de la consolidation d'une filiale pour la première fois, un écart de première consolidation est constaté.

L'écart de première consolidation est défini comme étant la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de l'opération d'échange.

Cet écart est défalqué en :

- Un premier écart qui correspond à la quote part dans les plus values sur les actifs immobilisés. Cet écart est réparti sur la durée de vie de l'actif concerné.

Un deuxième écart qui correspond au reliquat entre l'écart de première consolidation et l'écart d'acquisition et qui est défini comme étant un good will, amorti sur une durée de 20 ans.

Note (1) : La consolidation de la société **MAGHREBIA SICAR** fait apparaître un écart d'acquisition de 329 727,225 dt qui s'explique comme suit :

Libellés	VALEUR TOTALE
Valeur d'acquisition des titres en 2005	2 500 000,000
Acquisition 2006	3 002 016,000
Valeur d'acquisition des titres en 2006	5 502 016,000
QP dans les CP à la date d'acquisition	2 672 288,775
ECART D'ACQUISITION	329 727,225

PARTAGE DES CAPITAUX PROPRES ET ELIMINATION DES PARTICIPATIONS LIEES :

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA :**

Les réserves consolidées : $11\,470\,894,354 * 100\% = 11\,470\,894,354\text{dt}$

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA VIE :**

- Les réserves consolidées : $13\,454\,589,675 * 50\% - 5\,000\,000,000 = 1\,727\,294,837\text{ dt}$

- Les intérêts des minoritaires : $13\,454\,589,675 * 50\% = 6\,727\,294,837\text{ dt}$

➤ **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :**

- Les réserves consolidées : $5\,389\,072,079 * 71,67\% - (2\,384\,210,533 * 100\% + (3\,117\,815,467 - 329\,727,225) * 50\%) = 83\,866,964\text{dt}$

- Les intérêts des minoritaires : $5\,389\,072,079 * 28,33\% - (2\,384\,210,533 * 0\% + (3\,117\,815,467 - 329\,727,225) * 50\%) = 132\,906,340\text{ dt}$

➤ **MAGHREBIA IMMOBILIERE :**

- Les réserves consolidées : $647\,605,915 * 99,98\% - 323\,092,280 = 324\,384,114\text{dt}$

- Les intérêts des minoritaires : $647\,605,915 * 0,02\% = 129,521\text{dt}$

Note (2) Total réserves consolidées : 13 606 440,269 dt

Note (3) Total intérêts minoritaires : 6 860 330,699 dt

PARTAGE DES RESULTATS APRES RETRAITEMENTS :

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA :**

- Les résultats consolidés : $3\,736\,612,892 * 100\% = 3\,736\,612,892\text{dt}$

➤ **ASSURANCES MAGHREBIA VIE :**

-Les résultats consolidés : $1\,571\,471,735 * 50\% = 785\,735,868\text{dt}$

-Les intérêts minoritaires : $1\,571\,471,735 * 50\% = 785\,735,868\text{dt}$

➤ **MAGHREBIA FINANCIERE SICAR :**

-Les résultats consolidés : $66\,225,261 * 71,67\% = 47\,460,863\text{dt}$

-Les intérêts des minoritaires : $66\,225,261 * 28,33\% = 18\,764,398\text{dt}$

➤ **MAGHREBIA IMMOBILIERE :**

- Les résultats consolidés : $- 128\,747,493 * 99,98\% = - 128\,721,744\text{dt}$

- Les intérêts des minoritaires : $- 128\,747,493 * 0,02\% = - 25,749\text{dt}$

Note (4) Total résultats consolidés : 4 441 087,879dt

Note (5) Total intérêts minoritaires : 804 474,516dt

AJUSTEMENT :

Note (6) : Elimination du compte fournisseur MAGHREBIA IMMOBILIERE (charges à payer) chez ASSURANCES MAGHREBIA et du compte clients ASSURANCES MAGHREBIA chez MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A : 78 959,671DT.

Note (7) : Elimination du compte loyers courus chez ASSURANCES MAGHREBIA et du compte charges à payer chez ASSURANCES MAGHREBIA VIE : 7 333,333DT.

Note (8) : Elimination des primes payées par MAGHREBIA IMMOBILIERE au profit des ASSURANCES MAGHREBIA : 6 240,516DT.

Note (9) : Elimination des produits financiers sur participation chez ASSURANCES MAGHREBIA S.A (dividendes) et des comptes dividendes à encaisser et des dividendes à payer respectivement chez ASSURANCES MAGHREBIA S.A et chez MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A.:21 000 DT

Note (10) : Elimination des frais de gestion des immeubles chez ASSURANCES MAGHREBIA S.A et des produits d'exploitation chez MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A : 162 981,695 DT.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DES COMPTES CONSOLIDES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Messieurs les Actionnaires,

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA SA** », comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2011, le compte de résultat technique non vie consolidé, le compte de résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

2- La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément au référentiel comptable généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

4- A notre avis, les états financiers consolidés de la société « **ASSURANCES MAGHREBIA SA** » arrêtés au 31 décembre 2011 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations de la société pour l'exercice 2011, de son patrimoine, ainsi que de ses flux de trésorerie à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques :

5- Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2011.

Tunis, le 10 Mai 2012

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ Cabinet GSAudit&Advisory
Sami MANJOUR

■ P/ CMG - Cabinet Makram GUIRAS
Makram GUIRAS

SITUATION ANNUELLE DE FIDELTUM ESSOR ARRETEE AU 31/12/2011**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » arrêtés au 31 décembre 2011, ainsi que sur les autres obligations légales ou réglementaires prévues par la loi et les normes professionnelles.

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers, ci-joints, du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

2- Le gestionnaire du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de révision généralement admises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.

5- A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR », annexés au présent rapport et qui montrent un total bilan de 876 769 DT, un actif net de 858 165 DT, un résultat déficitaire de 156 118 DT et une valeur liquidative de 812.657 DT, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2011, ainsi que le résultat de ses opérations et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

6- En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et de la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

7- En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi 94-117, nous avons procédé à une évaluation générale du système de contrôle interne en vigueur au sein la société au titre de l'exercice 2011. Nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Fait à l'Ariana le 26 Mars 2012

Le commissaire aux comptes
MEDTRUST
Mohamed Zied MHIRI

MedTrust
Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'OECT
Tél.: 71 700 909 - 71 700 988



Bilan
du FCPR « FIDELIUM ESSOR »
Arrêté au 31 décembre 2011
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Notes</i>	2011	2010
ACTIF			
<i>AC 1 – Portefeuille-titres</i>			
		826.454	1.020.962
<i>a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</i>	<i>IV.1</i>	826.454	1.020.962
<i>b - Obligations et valeurs assimilées</i>		-	-
<i>c - Autres valeurs</i>		-	-
<i>AC 2 – Placements monétaires et disponibilités</i>			
		50.306	56
<i>a - Placements monétaires</i>	<i>IV.2</i>	49.929	-
<i>b - Disponibilités</i>	<i>IV.3</i>	377	56
<i>AC 3 – Créances d'exploitation</i>			
		-	10.628
<i>AC 4 – Autres actifs</i>			
<i>a - Débiteurs divers</i>	<i>IV.4</i>	9	-
		9	
<u>TOTAL ACTIF</u>		<u>876.769</u>	<u>1.031.646</u>
PASSIF			
<i>PA 1 – Opérateurs créditeurs</i>			
	<i>IV.5</i>	18.574	17.364
<i>PA 2 – Autres créditeurs divers</i>			
	<i>IV.6</i>	30	-
<u>TOTAL PASSIF</u>		<u>18.604</u>	<u>17.364</u>
ACTIF NET			
<i>CP 1 – Capital</i>			
	<i>IV.7</i>	958.404	1.072.208
<i>CP 2 – Sommes distribuables</i>			
	<i>IV.8</i>	(100.239)	(57.926)
<i>a – Sommes distribuables des exercices antérieurs</i>		(57.926)	
<i>b - Sommes distribuables de l'exercice</i>		(42.313)	(57.926)
<u>TOTAL ACTIF NET</u>		<u>858.165</u>	<u>1.014.283</u>
<u>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</u>		<u>876.769</u>	<u>1.031.646</u>

Etat de Résultat
du FCPR « FIDELIUM ESSOR »
pour l'exercice clos le 31 Décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Notes</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>
<i>PR 1 – Revenus du portefeuille-titres</i>	<i>IV.9</i>	<i>20.858</i>	<i>4.700</i>
<i>a - Dividendes</i>		<i>16.776</i>	<i>4.700</i>
<i>b - Revenus des obligations et valeurs assimilées</i>		<i>-</i>	<i>-</i>
<i>c- Revenus des autres valeurs</i>		<i>4.082</i>	<i>-</i>
<i>PR 2 – Revenus des placements monétaires</i>	<i>IV.10</i>	<i>358</i>	<i>-</i>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>21.216</u>	<u>4.700</u>
<i>CH 1 – Charges de gestion des placements</i>	<i>IV.11</i>	<i>(60.636)</i>	<i>(60.225)</i>
<u>REVENU NET DES PLACEMENTS</u>		<u>(39.420)</u>	<u>(55.525)</u>
<i>PR 3 – Autres produits</i>		<i>-</i>	<i>-</i>
<i>CH 2 – Autres charges</i>	<i>IV.12</i>	<i>(2.893)</i>	<i>(2.401)</i>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>(42.313)</u>	<u>(57.926)</u>
<i>PR 4 – Régularisation du résultat d'exploitation</i>		<i>-</i>	<i>-</i>
<u>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</u>		<u>(42.313)</u>	<u>(57.926)</u>
<i>PR 4 – Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</i>		<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</i>	<i>IV.13</i>	<i>(116.564)</i>	<i>(35.101)</i>
<i>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</i>	<i>IV.14</i>	<i>3.419</i>	<i>68.448</i>
<i>Frais de négociation</i>		<i>(660)</i>	<i>(17.138)</i>
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>		<u>(156.118)</u>	<u>(41.717)</u>

***Etat de variation de l'Actif Net
du FCPR « FIDELIUM ESSOR »
Pour l'exercice clos le 31 Décembre***
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Notes</i>	2011	2010
<i>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</i>		(156.118)	(41.717)
<i>a - Résultat d'exploitation</i>		(42.313)	(57.926)
<i>b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</i>		(116.564)	(35.101)
<i>c - Plus (ou moins) values réalisées su cession de titres</i>		3.419	68.448
<i>d - Frais de négociation de titres</i>		(660)	(17.138)
 <i>AN 2 – Distributions de dividendes</i>		-	-
 <i>AN 3 – Transaction sur le capital</i>		-	1.056.000
 <i>a - Souscriptions</i>		-	1.056.000
Capital		-	1.056.000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		-	-
Régularisation des sommes distribuables		-	-
Droits d'entrée		-	-
 <i>b - Rachats</i>		-	-
Capital		-	-
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		-	-
Régularisation des sommes distribuables		-	-
Droits de sortie		-	-
 <u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>		<u>(156.118)</u>	<u>1.014.283</u>
 <i>AN 4 – Actif Net</i>			1.056.000
<i>a – En début d'exercice</i>		1.014.283	-
<i>b - En fin d'exercice</i>		858.165	1.014.283
 <i>AN 5 – Nombre de parts</i>		1.056	1.056
<i>a – En début d'exercice</i>		1.056	-
<i>b - En fin d'exercice</i>		1.056	1.056
 <u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>		<u>812,657</u>	<u>960,495</u>
 <u>AN 6 – TAUX DE RENDEMENT ANNUEL</u>		<u><15,39%></u>	

Notes aux états financiers au 31 décembre 2011 de FIDELIUM ESSOR

I. Présentation de FIDELIUM ESSOR

FIDELIUM ESSOR est un Fonds Commun de Placement à Risque au capital de 1056.000 DT divisé en 1.056 parts d'une valeur nominale de 1.000 DT chacune. Agréé par le CMF sous le n° 06-2008 du 31 Mars, il est de droit tunisien.

I.1 Objet social

Le Fonds Commun de Placement à Risque **FIDELIUM ESSOR** est un fonds de placement qui a principalement pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises qui réalisent les projets prévus à l'article 21 de la loi n° 88-92 du 2 Août 1988, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995.

I.2 Répartition du capital

Le capital de **FIDELIUM ESSOR (FCPR)** se répartit comme suit :

<i>Souscripteur</i>	<i>Nombre de parts</i>	<i>Catégorie de part</i>	<i>Souscription en valeur (DT)</i>
<i>Société Tunisienne de Banque STB</i>	<i>500</i>	<i>A</i>	<i>500.000</i>
<i>Banque Nationale Agricole BNA</i>	<i>300</i>	<i>A</i>	<i>300.000</i>
<i>Société CAB DE PHAR</i>	<i>250</i>	<i>A</i>	<i>250.000</i>
<i>Société SEDERHO</i>	<i>3</i>	<i>B</i>	<i>3.000</i>
<i>Amel Ben Daly Hassan</i>	<i>3</i>	<i>B</i>	<i>3.000</i>
<u>Total</u>	<u>1.056</u>		<u>1.056.000</u>

II. Déclaration de Conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

III. Principes Comptables Appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suite :

III.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

III.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

III.3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché soit leur cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propre, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

III.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propre, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

IV. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

IV.1 Note sur le portefeuille-titres (en DT)

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 826.454 DT contre 1.020.962 DT au 31/12/2010 et se détaille ainsi :

NB : le solde de ce poste correspond à la valeur du portefeuille titres au 31/12/2011 déduction faite de la valeur théorique des droits d'attribution provenant d'un démembrement des actions TPR pour une valeur de 4.620 DTN.

Désignation du titre	Nre de Titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% actif net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		735 527,372	585 051,139	68,175%
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote		735 527,372	585 051,139	68,175%
<u>Actions</u>		<u>735 527,372</u>	<u>585 051,139</u>	<u>68,175%</u>
actions société "Attijari bank"	4 830	113 417,200	90 330,660	10,526%
actions société "Banque Nationale Agricole"	6 000	102 000,000	72 108,000	8,403%
actions société "Banque de Tunisie et des Emirates"	1 500	47 195,350	44 743,500	5,214%
actions société "MODERN Leasing"	718	8 829,140	6 625,704	0,772%
actions société "SIAME"	20 000	104 562,090	89 500,000	10,429%
actions société "SOTETEL"	3 600	42 369,120	21 618,000	2,519%
actions société "Tunis Air"	10 000	21 526,240	16 880,000	1,967%
actions "Société Tunisienne de Réassurance TRE"	6 200	92 409,583	70 890,800	8,261%
actions société "Union Internationale de Banques"	5 000	110 775,144	94 610,000	11,025%
actions société "WIFAK Leasing"	3 865	92 443,505	77 744,475	9,059%
<u>Droits</u>		-	-	-
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés non admis à la cote		-	-	-
<u>Actions</u>	-	-	-	-
<u>Droits</u>	-	-	-	-
<u>Autres valeurs</u>	-	-	-	-
Titres des OPCVM		247 211,819	246 023,231	28,669%
<u>Actions de SICAV</u>		<u>89 318,170</u>	<u>89 870,905</u>	<u>10,472%</u>
actions SICAV TRESOR	865	89 318,170	89 870,905	10,472%
FCP AXIS AAA	1 507	157 893,649	156 152,326	18,196%
<u>Parts des fonds communs</u>		-	-	-
Obligations de sociétés et valeurs assimilées		-	-	0,000%
Obligations de sociétés		-	-	0,000%
<u>Obligations admises à la cote</u>	-	-	-	-
<u>Obligations non admises à la cote</u>	-	-	-	-
TOTAL		982 739	831 074	96,844%

Les entrées en portefeuille-titres au cours de l'exercice 2011 se détaillent ainsi :

<i>Acquisitions</i>	<i>Coût d'acquisition</i>
- Titres cotés	14.596
- Titres SICAV	49.911
- FCP AAA	157.894
<u>Total</u>	<u>222.401</u>
Détachement de droits (démembrement du portefeuille titres)	
- Droit d'attribution	<u>4.620</u>

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2011 se détaillent ainsi :

	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Prix de cession</i>	<i>Plus ou moins values réalisées</i>
- Titres cotés	54.672	55.883	1.211
- Titres SICAV	241.053	243.260	2.207
- Droits d'attribution	4	5	1
<u>Total</u>	<u>295.729</u>	<u>299.148</u>	<u>3.419</u>

IV.2 Note sur les placements monétaires (en DT)

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 49.929 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
BT COTIM	1	49 929	49 929	5,818%

IV.3 Note sur les disponibilités (en DT)

<i>Disponibilités</i>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Avoir en banque	417	96
Somme à décaisser (Erreur de prélèvement)	<40>	<40>
<u>Total</u>	<u>377</u>	<u>56</u>

IV.4 Note sur les autres actifs (en DT)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Débiteurs divers (TSI)	9	0
<u>Total</u>	<u>9</u>	<u>0</u>

IV.5 Note sur les opérateurs créditeurs (en DT)

<i>Opérateurs créditeurs</i>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Gestionnaire	11.032	10.526
Autres opérateurs créditeurs	100	1.951
Compte d'affectation périodique des charges	7.442	4.887
<u>Total</u>	<u>18.574</u>	<u>17.364</u>

IV.6 Note sur les autres créditeurs divers (en DT)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<i>Créditeurs divers (Fidelium ESSOR)</i>	30	0
<u>Total</u>	<u>30</u>	<u>0</u>

IV.7 Note sur le capital (en DT)

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

<u>Souscriptions réalisées (1)</u>	<u>1.056.000</u>
Nombre de parts	1.056
Nombre de porteurs de parts	5
<u>Sommes non distribuables (2)</u>	<u><97.596></u>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<151.665>
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	71.867
Frais de négociation	<17.798>
<u>Capital au 31/12/2011 (1+2)</u>	<u>958.404</u>
Nombre de parts	1 056
Nombre de porteurs de parts	5

IV.8 Note sur les sommes distribuables (en DT)

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste au 31/12/2011 se détaille comme ainsi :

	<i>Résultats distribuables</i>	<i>Régularisations</i>	<i>Sommes distribuables</i>
- exercices antérieurs	<57.926>	-	<57.926>
- exercice 2011	<42.313>	-	<42.313>
<u>Total</u>	<100.239>	=	<100.239>

IV.9 Note sur les revenus du portefeuille-titres (en DT)

Les revenus du portefeuille titres totalisent 20.859 DT au 31/12/2011 contre 4.700 DT au 31/12/2010 et se détaillent ainsi :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Dividendes		
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	16 776	4 700
- des titres OPCVM	4 082	-
<u>Total</u>	<u>20 858</u>	<u>4 700</u>

IV.10 Note sur les revenus des placements monétaires (en DT)

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2011 au 31/12/2011 à 358 DT et présente le montant des intérêts courus au titre de cette période sur les billets de trésorerie et se détaille ainsi :

Revenus des placements monétaires	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Intérêts des billets de trésorerie	358	-
<u>Total</u>	<u>358</u>	=

IV.11 Note sur les charges de gestion des placements (en DT)

Charges de gestion des placements	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Rémunération du Gestionnaire (Article 15.1 du Règlement Intérieur)	<55.325>	<56.100>
Rémunération du Dépositaire (Article 15.2 du Règlement Intérieur)	<5.311>	<4.125>
<u>Total</u>	<u><60.636></u>	<u><60.225></u>

IV.12 Note sur les autres charges (en DT)

Autres charges	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Services bancaires et assimilés	<200>	<169>
Minimum de perception sur déclarations mensuelles d'impôts	<60>	<30>
Honoraires du commissaire aux comptes	<2.533>	<2.202>
Publicités et publications	<100>	-
<u>Total</u>	<u><2.893></u>	<u><2.401></u>

IV.13 Note sur la variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres (en DT)

	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	Plus ou moins values potentielles	Plus ou moins values potentielles de 2010	Variation des plus ou moins values potentielles
- Titres cotés	735.527	585.051	<150.476>	<37.397>	<113.079>
- Titres SICAV	89.318	89.871	553	2.296	<1.743>
- FCP AAA	157.894	156.152	<1.742>	-	<1.742>
<u>Total</u>	<u>982.739</u>	<u>831.074</u>	<u><151.665></u>	<u><35.101></u>	<u><116.564></u>

IV.14 Note sur les plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres (en DT)

(Voir note IV.1, le détail des sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2011)

	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/12/2011</i>	<i>Plus ou moins values potentielles</i>
- Titres cotés	54.672	55.883	1.211
- Titres SICAV	241.053	243.260	2.207
- Droits d'attribution	4	5	1
<u>Total</u>	<u>295.729</u>	<u>299.148</u>	<u>3.419</u>

V. *Autres informations*

V.1 Engagements hors bilan (en DT)

Néant

V.2 Données par part (en DT)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<u>Revenus du portefeuille titres</u>		
Dividendes	<u>19,753</u>	<u>4,451</u>
Revenus des autres valeurs	15,887	4,451
	3,866	-
<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>0,339</u>	
Charges de gestion des placements	<57,420>	<57,031>
Revenu net des placements (1)	<37,328>	<52,580>
Autres produits	-	-
Autres charges	<2,740>	<2,274>
Résultat d'exploitation	<40,068>	<54,854>
Régularisation du résultat d'exploitation	-	-
Sommes distribuables de l'exercice	<40,068>	<54,854>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<110,382>	<33,240>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3,237	64,818
Frais de négociation	<0,625>	<16,229>
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	<107,770>	15,349

Résultat net de l'exercice (1) + (2)	<147,838>	<39,505>
<i>Droits d'entrées et droits de sorties</i>	-	-
Résultat non distribuable de l'exercice	-	-
<i>Régularisation du résultat non distribuable</i>	-	-
Sommes non distribuable de l'exercice	-	-
<i>Distribution de dividendes</i>	-	-
<i>Valeur liquidative</i>	812,048	960,495

V.3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire (en DT)

❖ La gestion du Fonds Commun de Placement à Risque « FIDELIUM ESSOR » est confié à la société de gestion « FIDELIUM FINANCE ». Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds « FIDELIUM ESSOR ». En contre partie de ses prestations, FIDELIUM FINANCE (Gestionnaire) perçoit une rémunération se détaillant comme suit :

Désignation de la rémunération	Réf. Règlement intérieur	Taux	Assiette	Observation
1. Commission du gestionnaire	15.1.1	3,3% HT	Valeur de l'actif net au 30 juin et au 31 décembre de chaque année.	a
2. Commission de gestion administrative et comptable, Frais d'impression et d'envoi de documents d'information <ul style="list-style-type: none"> • Partie fixe • Partie variable 	15.1.2	20.000 DT HT 0,1% HT	Valeur de l'actif net	b
3. Frais liés aux investissements	15.1.3	L'ensemble des dépenses liées aux activités d'investissement, de gestion et de désinvestissement du Fonds. Le montant de ces dépenses ne pourra pas dépasser 1% HT de l'Actif Net du Fonds sur un exercice donné.		c
4. Frais de constitution	15.1.4	0,5% HT	Prix de Revient de l'ensemble des parts A du Fonds.	d

Observation

- a) L'assiette de calcul de cette commission est la valeur de l'actif net au 31/12/2011.
- b) L'assiette de calcul de la partie variable de cette commission est la valeur de l'actif net au 31/12/2011.
- c) Aucune facturation n'a été établie au titre de cette rubrique.
- d) Aucune facturation n'a été établie au titre de cette rubrique.

❖ La Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT assure les fonctions de dépositaire exclusif des titres et des fonds appartenant au Fonds Commun de Placement à Risque « FIDELIUM ESSOR ». Elle est chargée à ce titre :

- de la tenue du compte titres de « FIDELIUM ESSOR » ;
- de la tenue du compte numéraire de « FIDELIUM ESSOR » ;
- du dépouillement des opérations et l'inscription en compte de « FIDELIUM ESSOR » des titres et des espèces ;
- de la consultation autant de fois qu'il est nécessaire de la comptabilité du FCPR ;
- d'assurer dans la mesure du possible la restitution des actifs qui lui sont confiés ;
- d'assurer l'information de « FIDELIUM ESSOR » dans les meilleurs délais dans la mesure où elle en a eu connaissance :
 - des opérations relatives aux titres conservés pour le compte de « FIDELIUM ESSOR »,
 - de toutes les exécutions des opérations portant sur les titres et espèces,
- de l'encaissement du produit des souscriptions reçues et le paiement du montant des rachats ;
- de l'encaissement ou le paiement sur les valeurs détenues par « FIDELIUM ESSOR » ;
- du contrôle de la conformité des actes du Gestionnaire avec les prescriptions légales et statutaires et la politique d'investissement du FCPR fixée par la société de gestion ;
- du contrôle des conditions de la liquidation et en particulier, les modalités de répartition des actifs conformément aux dispositions prévues dans le Règlement Intérieur de « FIDELIUM ESSOR ».

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle égale à 0,1% HT du montant de l'actif net du fonds évalué au 31/12 de chaque année sans que cette rémunération ne soit inférieure à 4.500 DT HT.

GENERALE-OBLIG SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 20 avril 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D :16.468.596, un actif net D : 16.431.801, et un bénéfice de la période de D : 132.991.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» comprenant le bilan au 31 Mars 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

- 1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

- 2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

- 3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les dépôts à vue et les disponibilités représentent à la clôture de la période 24,70% du total de l'actif de la société, se situant ainsi au dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 26 avril 2012

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	12 400 226.492	12 131 476.943	12 622 819.781
Obligations et valeurs assimilées		11 535 460.560	11 153 948.564	11 739 910.598
Titres des Organismes de Placement Collectif		864 765.932	977 528.379	882 909.183
Placements monétaires et disponibilités		4 067 952.876	4 129 778.271	4 642 398.956
Placements monétaires	6	2 998 383.417	3 197 017.161	3 891 650.875
Disponibilités		1 069 569.459	932 761.110	750 748.081
Créances d'exploitation		417.048	4 382.044	4 137.272
TOTAL ACTIF		16 468 596.416	16 265 637.258	17 269 356.009
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	28 153.035	25 412.283	26 934.096
Autres créditeurs divers	9	8 642.268	8 836.323	13 763.336
TOTAL PASSIF		36 795.303	34 248.606	40 697.432
ACTIF NET				
Capital	12	15 615 864.202	15 361 240.458	16 499 165.611
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		690 195.199	727 139.474	109 909.279
Sommes distribuables de l'exercice en cours		125 741.712	143 008.720	619 583.687
ACTIF NET		164 31 801.113	162 31 388.652	172 28 658.577
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		16 468 596.416	16 265 637.258	17 269 356.009

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/01/2012 au 31/03/2012</i>	<i>du 01/01/2011 au 31/03/2011</i>	<i>Année 2011</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	130 921.698	132 382.460	590 517.872
Revenus des obligations et valeurs assimilées		130 044.653	131 007.774	529 782.147
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		877.045	1 374.686	60 735.725
Revenus des placements monétaires	7	24 351.511	29 122.044	86 007.268
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		155 273.209	161 504.504	676 525.140
Charges de gestion des placements	10	(25 793.035)	(23 052.283)	(95 829.352)
REVENU NET DES PLACEMENTS		129 480.174	138 452.221	580 695.788
Autres charges	11	(2 123.120)	(2 003.518)	(8 095.208)
Autres produits		-	-	96.708
RESULTAT D'EXPLOITATION		127 357.054	136 448.703	572 697.288
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 615.342)	6 560	46 886
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		125 741.712	143 008.720	619 583.687
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 615	(6 560.017)	(46 886.399)
Plus ou moins values réalisées sur titres		3 427.925	2 123.163	(7 006.894)
Variation plus ou moins values potentielles sur titres		2 205.611	5 001.865	(2 562.775)
RESULTAT DE LA PERIODE		132 990.590	143 573.731	563 127.619

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Note</i>	<i>du 01/01/2012 au 31/03/2012</i>	<i>du 01/01/2011 au 31/03/2011</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	132 990.590	143 573.731	563 127.619
Résultat d'exploitation	127 357.054	136 448.703	572 697.288
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	2 205.611	5 001.865	(2 562.775)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	3 427.925	2 123.163	(7 006.894)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(631 832.000)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(929 848.054)	1 791 836.581	3 001 384.618
Souscriptions			
- Capital	4 341 461.472	6 528 477.412	15 427 444.304
- Régularisation des sommes non distribuables	841.398	1 195.480	(8 427.432)
- Régularisation des sommes distribuables	209 971.072	3 36 911.525	6 62 832.751
Rachats			
- Capital	(5 230 264.608)	(4 824 221.273)	(12 570 080.658)
- Régularisation des sommes non distribuables	(973.207)	(886.619)	10 249
- Régularisation des sommes distribuables	(250 884.181)	(249 639.944)	(520 632.983)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(796 857.464)	1 935 410.312	2 932 680.237
ACTIF NET			
En début de période	17 228 658.577	14 295 978.340	14 295 978.340
En fin de période	16 431 801.113	16 231 388.652	17 228 658.577
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	167,960	138,886	138,886
En fin de période	158,912	156,227	167,960
VALEUR LIQUIDATIVE	103.402	103.896	102.576
TAUX DE RENDEMENT	0.81%	0.94%	3.54%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 Mars 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2012 à D : 12.400.226,492 , s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2012	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		11 294 723.500	11 535 460.560	70.20%
Obligations des sociétés		8 452 923.500	8 616 383.736	52.44%
EO AIL 2009/1	2 000	80 000.000	80 431.913	0.49%
EO AMEN BANK 2006 (TMM+1%)	3 000	150 000.000	150 989.617	0.92%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	259 980.000	265 678.534	1.62%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	259 980.000	264 832.642	1.61%
EO SUB AMEN BANK 2010-1 (TMM+0,85%)	3 000	279 990.000	286 068.225	1.74%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	420 000.000	436 586.943	2.66%
EO ATL 2006/1	3 000	120 000.000	124 961.311	0.76%
EO ATL 2008/1	2 000	80 000.000	83 489.399	0.51%
EO ATL 2010-1 (TMM+0,75%)	2 000	160 000.000	163 747.937	1.00%
EO ATL 2010-1 (TMM+0,75%)	5 000	400 000.000	409 369.845	2.49%
EO ATL 2010-2 (TMM+1%)	5 000	500 000.000	504 869.541	3.07%
EO SUB Attijari Leasing 2009	2 000	200 000.000	201 610.929	1.23%
EO SUB Attijari Leasing 2009 (TMM+1%)	2 000	200 000.000	201 403.266	1.23%
EO SUB Attijari Leasing 2010-1 (TMM+1%)	5 000	400 000.000	408 335.817	2.49%
EO Subordonnée BH 2007/1	1 500	90 000.000	91 138.929	0.55%
EO BK 2009	1 000	86 653.500	86 957.870	0.53%
EO CIL 2007/2	3 150	63 000.000	63 349.082	0.39%
EO CIL SUB 2008	4 000	400 000.000	404 880.874	2.46%
EO CIL 2009/1	2 000	120 000.000	123 693.114	0.75%
EO CIL 2011/1	2 000	160 000.000	160 884.809	0.98%
EO CIL 2011/1 (TMM+0,75%)	1 000	80 000.000	80 365.265	0.49%
EO CIL 2011/1 (TMM+0,75%)	2 000	160 000.000	160 730.530	0.98%
EO HL 2008/1	3 000	120 000.000	125 881.967	0.77%
EO HL 2009/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	120 000.000	123 589.508	0.75%
EO HL 2009/1 (TMM+ 1,5%)	3 000	180 000.000	184 954.458	1.13%
EO HL 2009/2	5 000	300 000.000	306 816.394	1.87%
EO HL 2010/2	2 000	160 000.000	162 420.633	0.99%
EO PANOBOIS 2007	500	40 000.000	42 028.853	0.26%
EO SUB TL 2009 (TMM+ 1,25%)	3 000	180 000.000	183 748.521	1.12%
EO TL 2007/1	4 000	80 000.000	80 727.432	0.49%
EO TL 2010/2 (Taux fixe 5,375%)	2 000	160 000.000	162 556.502	0.99%
EO TL 2010/2 (TMM+ 0,75%)	3 000	240 000.000	243 239.743	1.48%
EO UIB 2009/1	2 000	173 320.000	178 716.598	1.09%
UNIFACTOR 2008	2 000	40 000.000	40 102.575	0.24%
EO UTL 2005/1	2 000	40 000.000	41 126.120	0.25%
EO TL 2011/1 TF	2 000	200 000.000	207 440.437	1.26%
EO TL 2011/1 TV	2 000	200 000.000	206 070.102	1.25%
EO TL 2011/3	2 000	200 000.000	201 611.147	1.23%
EO TL 2011-2	1 000	100 000.000	102 015.847	0.62%
EO UIB 2011 CAT B	2 500	250 000.000	257 539.344	1.57%
EO AIL 2011/1	1 000	100 000.000	104 260.656	0.63%
EO AIL 2011/1	2 000	200 000.000	201 311.475	1.23%
EO BTE 2011	1 000	100 000.000	100 578.650	0.61%
EO TJR LEASING 2011-1	2 000	200 000.000	202 072.131	1.23%
EO UIB 2011/2	4 000	400 000.000	403 198.251	2.45%
Bons du trésor assimilables		2,841,800.000	2,919,076.824	17.76%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	400	414 320.000	426 607.542	2.60%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	150	155 370.000	159 979.409	0.97%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	300	310 950.000	320 008.691	1.95%
BTA 8,25 07/2014 (acquis le 06/08/2002)	100	99 640.000	104 784.852	0.64%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	489 000.000	500 564.931	3.05%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	488 750.000	500 314.931	3.04%
BTA 6,75 07/2017 (acquis le 13/02/2008)	500	496 850.000	517 968.271	3.15%
BTA 5,25 03/2016 (acquis le 14/09/2011)	400	386 920.000	388 848.197	2.37%
Titres des Organismes de Pacement Collectif		854 078.794	864 765.932	5.26%
Titres des OPCVM		758 212.894	768 470.514	4.68%
FINA O SICAV	2 000	209 032.299	209 426.000	1.27%
SICAV ENTREPRISE	1 030	105 162.316	108 585.690	0.66%
AXIS TRESORIE	1 034	111 286.667	111 667.864	0.68%
SANADET SICAV	750	80 351.100	81 352.500	0.50%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069.552	30 805.000	0.19%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147.500	26 470.000	0.16%
MAXULA INVEST	1 915	200 163.460	200 163.460	1.22%
Fonds commun de créances		95 865.900	96 295.418	0.59%
FCC BIAT P2	100	95 865.900	96 295.418	0.59%
TOTAL		12 148 802.294	12 400 226.492	75.46%
Pourcentage par rapport à l'Actif				75.30%

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 5: Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 130.921,698 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2012, contre D : 132.382,460 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2012	Trimestre 1 2011
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	89 770.228	94 563.938
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTNB, BTA)	40 274.425	36 443.836
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	877.045	1 374.686
TOTAL	130 921.698	132 382.460

Note 6: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2012 à D : 2.998.383,417 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2012	% Actif net
Dépôts à vue	3 000 000	2 997 456.051	2 998 383.417	18.25%
Pension ATB au 10/04/2012 à 3,45%	1 500 000	1 498 622	1 498 966	9.12%
Pension AMEN BANK 06/04/2012 à 3,5%	1 500 000	1 498 834	1 499 417	9.13%
TOTAL	3 000 000	2 997 456.051	2 998 383.417	18.25%
Pourcentage par rapport à l'Actif				18.21%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2012 à D : 24.351,511 , contre D : 29.122,044 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2012	Trimestre 1 2011
Intérêts des billets de trésorerie	13 080.256	15 657.270
Intérêts des dépôts à vue	11 271.254	4 678.299
Intérêts des certificats de dépôts	-	8 786.475
TOTAL	24 351.511	29 122.044

GO SICAV*16, Avenue Jean Jaurès**1001 - Tunis***Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31/03/2012 à D : 28.153,035 contre D : 25.412,283 au 31/03/2011 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Rémunération du dépositaire	3 826.940	2 941.918
Rémunération du gestionnaire	24 326.095	22 470.365
Total	<u>28 153.035</u>	<u>25 412.283</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/03/2012 à D : 8.642,268 contre D : 8.836,323 au 31/03/2011 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	833.939	1 027.994
Autres	7 808.329	7 808.329
Total	<u>8 642.268</u>	<u>8 836.323</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2012 à D : 25.793,035 contre D : 23.052,283 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2011; se détaillant ainsi :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Commission de gestion de la CGI	24 326.095	22 470.365
Rémunération du dépositaire	1 466.940	581.918
Total	<u>25 793.035</u>	<u>23 052.283</u>

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2012 à D : 2.123,120 contre D : 2.003,518 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2011; se détaillant ainsi :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 989.071	1 972.603
Autres	134.049	30.915
Total	<u>2 123.120</u>	<u>2 003.518</u>

GO SICAV*16, Avenue Jean Jaurès**1001 - Tunis***Note 12 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 01 Janvier au 31 Mars 2012 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2011

Montant	16 499 165.611
Nombre de titres	167 960
Nombre d'actionnaires	279

Souscriptions réalisées

Montant	4 341 461.472
Nombre de titres émis	44 196
Nombre d'actionnaires nouveaux	74

Rachats effectués

Montant	(5 230 265)
Nombre de titres rachetés	(53 244)
Nombre d'actionnaires sortants	(39)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables, exercice en cours	(132)
Plus ou moins values réalisées sur titres	3 428
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	2 206

Capital au 31-03-2012

Montant	15 615 864.202
Nombre de titres	1 58 912
Nombre d'actionnaires	314

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2012**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 14 avril 2010 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 7.914.101, un actif net de D : 7.898.123 et un bénéfice de la période de D : 59.081.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 Mars 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et placements monétaires représentent à la clôture de la période 9,47% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 25 Avril 2012

**Le Commissaire aux Comptes
Mustapha MEDHIOUB**

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	6 312 187,579	5 770 492,778	6 853 623,993
Obligations et valeurs assimilées		6 311 457,661	5 352 738,897	6 678 219,666
Tires des Organismes de Placement Collectif		729,918	417 753,881	175 404,327
Placements monétaires et disponibilités		749 220,977	3 809 698,387	1 658 377,666
Placements monétaires	5	306 556,076	3 380 734,088	1 225 878,443
Disponibilités		442 664,901	428 964,299	432 499,223
Créances d'exploitation	8	852 692,626	20 358,810	164 130,638
TOTAL ACTIF		7 914 101,182	9 600 549,975	8 676 132,297
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	9	13 043,691	29 804,016	22 362,254
Autres créditeurs divers	10	2 934,783	6 728,736	5 728,860
TOTAL PASSIF		15 978,474	36 532,752	28 091,114
ACTIF NET				
Capital	13	7 622 824,040	9 182 757,941	8 411 525,539
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		214 265,179	311 459,072	204,029
Sommes distribuables de la période		61 033,489	69 800,210	236 311,615
ACTIF NET		7 898 122,708	9 564 017,223	8 648 041,183
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		7 914 101,182	9 600 549,975	8 676 132,297

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2011</i>	<i>Année 2011</i>
Revenus du portefeuille-titres	6	72 737,629	66 292,546	267 153,382
Revenus des obligations et valeurs assimilées		72 737,629	62 515,756	263 346,429
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	3 776,790	3 806,953
Revenus des placements monétaires	7	2 604,925	21 018,145	62 267,576
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		75 342,554	87 310,691	329 420,958
Charges de gestion des placements	11	(15 422,856)	(18 452,082)	(74 376,622)
REVENU NET DES PLACEMENTS		59 919,698	68 858,609	255 044,336
Autres charges	12	(1 892,870)	(2 267,827)	(9 105,058)
RESULTAT D'EXPLOITATION		58 026,828	66 590,782	245 939,278
Régularisation du résultat d'exploitation		3 006,661	3 209,428	(9 627,663)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		61 033,489	69 800,210	236 311,615
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(3 006,661)	(3 209,428)	9 627,663
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(2 863,185)	(2 968,794)	(2 541,234)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		3 917,447	3 947,816	17 024,202
Frais de négociation		-	-	(16,688)
RESULTAT DE LA PERIODE		59 081,090	67 569,804	260 405,558

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2011</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	59 081,090	67 569,804	260 405,558
Résultat d'exploitation	58 026,828	66 590,782	245 939,278
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 863,185)	(2 968,794)	(2 541,234)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	3 917,447	3 947,816	17 024,202
Frais de négociation de titres	-	-	(16,688)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(292 969,435)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(808 999,565)	412 872,425	(402 969,934)
Souscriptions			
- Capital	3 942 104,684	2 914 580,388	13 202 211,857
- Régularisation des sommes non distribuables	620,413	959,842	11 095,108
- Régularisation des sommes distribuables	125 299,322	110 583,605	360 445,489
Rachats			
- Capital	(4 731 817,419)	(2 518 506,975)	(13 590 023,230)
- Régularisation des sommes non distribuables	(663,439)	(806,406)	(11 776,546)
- Régularisation des sommes distribuables	(144 543,126)	(93 938,029)	(374 922,612)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(749 918,475)	480 442,229	(435 533,811)
ACTIF NET			
En début de période	8 648 041,183	9 083 574,994	9 083 574,994
En fin de période	7 898 122,708	9 564 017,223	8 648 041,183
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	83 347	87 196	87 196
En fin de période	75 522	91 127	83 347
VALEUR LIQUIDATIVE	104,580	104,953	103,759
TAUX DE RENDEMENT	0,79%	0,75%	2,88%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 MARS 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2012, à D : 6.312.187,579 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/03/2012	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		6 193 974,535	6 311 457,661	79,91%
<u>Obligations</u>		4 893 513,950	4 982 955,179	63,09%
Obligations AIL 2008 au taux de 6,5%	5 000	200 000,000	205 228,415	2,60%
Obligations AIL 2010/1 au taux de 5,25%	500	40 000,000	41 647,869	0,53%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5 000	500 000,000	517 060,109	6,55%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de 5,5%	2 450	245 000,000	246 973,388	3,13%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de TMM+1%	2 000	200 000,000	201 403,559	2,55%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	86 660,000	86 968,406	1,10%
Obligations CIL 2008/1 au taux de 6,5%	1 000	40 000,000	41 227,541	0,52%
Obligations CIL 2009/1 au taux de 5,5%	3 500	209 999,950	216 462,399	2,74%
Obligations CIL 2009/3 au taux de 5,25%	1 500	90 000,000	90 650,656	1,15%
Obligations CIL 2009/3 au taux de TMM+0,75%	1 500	90 000,000	90 562,869	1,15%
Obligations TLG 2008/2 au taux de 6,5%	3 000	120 000,000	122 148,197	1,55%
Obligations TL 2009/1 au taux de 6,5%	1 500	60 000,000	60 256,438	0,76%
Obligations TL 2009/2 au taux de 5,125%	1 500	90 000,000	90 030,329	1,14%
Obligations TL 2011/1 au taux de TMM+0,7%	1000	100 000,000	103 101,692	1,31%
Obligations TL 2011/1 au taux de 5,75%	1000	100 000,000	103 720,219	1,31%

Obligations TL 2011/2 au taux de 5,95%	2000	200 000,000	204 031,694	2,58%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	381 875,000	384 207,875	4,86%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	129 990,000	130 121,717	1,65%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1 500	120 000,000	120 117,232	1,52%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	259 989,000	264 854,980	3,35%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3 000	240 000,000	247 133,115	3,13%
Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	150 000,000	154 523,607	1,96%
Obligations U.I.B 2011/2 au taux de 5,9%	1 000	100 000,000	100 799,563	1,28%
Obligations H.L 2009/1 au taux variable de TMM+1,5%	5 000	300 000,000	308 258,470	3,90%
Obligations H.L 2009/2 au taux de 5,5%	1 000	60 000,000	61 363,279	0,78%
Obligations H.L 2010/1 au taux de 5,25%	1 500	120 000,000	123 965,902	1,57%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	200 000,000	201 846,837	2,56%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3 000	300 000,000	302 952,446	3,84%
Obligations EL WIFEK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	2 000	160 000,000	161 336,376	2,04%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		1 300 460,585	1 328 502,482	16,82%
BTA 05-2022-6,9%	300	324 000,000	335 386,062	4,25%
BTA 07-2017-6,75%	100	102 710,585	107 132,559	1,36%
BTA 03-2016-5,25%	400	388 150,000	389 116,576	4,93%
BTA 10-2018-5,5%	300	290 850,000	297 260,367	3,76%
BTA 10-2018-5,5%	100	96 450,000	99 172,671	1,26%
BTA 10-2015-5%	100	98 300,000	100 434,247	1,27%
Titres des Organismes de Placement Collectif		723,127	729,918	0,01%
Actions SICAV				
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,127	729,918	0,01%
Total		6 194 697,662	6 312 187,579	79,92%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			79,76%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2012 à D : 306.556,076 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/03/2012</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		303 765,691	306 556,076	3,88%
AMEN BANK		303 765,691	306 556,076	3,88%
Total général		303 765,691	306 556,076	3,88%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			3,87%	

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 72.737,629 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2012, contre D : 66.292,546 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2012	Trimestre 1 2011
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	53 123,416	58 432,468
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	19 614,213	4 083,288
<u>Dividendes</u>		
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>		
- des titres OPCVM	-	3 776,790
TOTAL	72 737,629	66 292,546

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2012 à D : 2.604,925, contre D : 21.018,145 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011 et représente le montant des intérêts courus sur les dépôts et les certificats de dépôts, et se détaille comme suit :

	Trimestre 1 2012	Trimestre 1 2011
Intérêts des billets de trésorerie	-	8 856,544
Intérêts des dépôts à vue	1 607,014	5 335,703
Intérêts des certificats de dépôt	997,911	6 825,898
TOTAL	2 604,925	21 018,145

Note 8 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste présente au 31 Mars 2012 un solde de D : 852.692,626, contre D : 20.358,810 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Solde des souscriptions et rachats des journées du 30 et 31 Mars	535 894,610	20 358,810
Ventes titres BTA à recevoir	316 797,677	-
Autres	0,339	-
Total	<u>852 692,626</u>	<u>20 358,810</u>

Note 9 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.03.2012 à D : 13.043,691 contre D : 29.804,016 au 31.03.2011 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Smart Asset Management	4 493,812	10 273,877
Maxula Bourse	6 740,719	15 410,815
Rémunération du dépositaire	1 809,160	4 119,324
Total	<u>13 043,691</u>	<u>29 804,016</u>

Note 10 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2012 à D : 2.934,783 contre D : 6.728,736 au 31.03.2011, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Redevance du CMF	601,524	809,550
Retenue à la source sur commissions	2 191,902	4 762,935
Autres	141,357	1 156,251
Total	<u>2 934,783</u>	<u>6 728,736</u>

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2012 à D : 15.422,856 contre D : 18.452,082 pour la même période de l'exercice précédent, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Commission de gestion	5 278,302	6 346,570
Commission de distribution	7 917,451	9 519,854
Commission de dépôt	2 227,103	2 585,658
Total	<u>15 422,856</u>	<u>18 452,082</u>

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.01 au 31.03.2012 à D : 1.892,870 contre D : 2.267,827 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Redevance du CMF	1 863,810	2 241,027
Commissions bancaires	29,060	26,800
Total	<u>1 892,870</u>	<u>2 267,827</u>

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 31 Mars 2012, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2011

Montant	8 411 525,539
Nombre de titres	83 347
Nombre d'actionnaires	175

Souscriptions réalisées

Montant	3 942 104,684
Nombre de titres émis	39 061
Nombre d'actionnaires nouveaux	87

Rachats effectués

Montant	(4 731 817,419)
Nombre de titres rachetés	(46 886)
Nombre d'actionnaires sortants	(83)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	3 917,447
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 863,185)
Régularisation des sommes non distribuables	(43,026)

Capital au 31-03-2012

Montant	7 622 824,040
Nombre de titres	75 522
Nombre d'actionnaires	179

MAXULA PLACEMENT SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2012**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 26 décembre 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 4.727.921, un actif net de D : 4.500.626 et un bénéfice de la période de D : 26.689.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 Mars 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et les dépôts à vue représentent à la clôture de la période, 27,25% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Tunis, le 26 avril 2012

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	3 439 247	2 357 371	2 932 608
Obligations et valeurs assimilées		3 207 935	2 158 911	2 792 439
Tires des Organismes de Placement Collectif		231 312	198 460	140 169
Placements monétaires et disponibilités		1 288 206	1 774 638	872 010
Placements monétaires	5	1 288 979	1 774 658	871 994
Disponibilités		(773)	(20)	16
Créances d'exploitation		468	44 764	0
TOTAL ACTIF		4 727 921	4 176 773	3 804 618
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	10 251	6 644	8 014
Autres créditeurs divers	9	217 044	1 917	19 060
TOTAL PASSIF		227 295	8 561	27 074
ACTIF NET				
Capital	12	4 337 496	4 026 396	3 662 333
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		136 465	109 686	69
Sommes distribuables de la période		26 665	32 130	115 142
ACTIF NET		4 500 626	4 168 212	3 777 544
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		4 727 921	4 176 773	3 804 618

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2011</i>	<i>Année 2011</i>
Revenus du portefeuille-titres	6	31 128	23 840	107 134
Revenus des obligations et valeurs assimilées		31 128	23 840	100 676
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	-	6 458
Revenus des placements monétaires	7	7 526	12 190	39 103
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		38 654	36 030	146 237
Charges de gestion des placements	10	(10 251)	(7 817)	(32 336)
REVENU NET DES PLACEMENTS		28 403	28 213	113 901
Autres charges	11	(1 243)	(1 001)	(4 084)
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 160	27 212	109 817
Régularisation du résultat d'exploitation		(495)	4 918	5 325
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		26 665	32 130	115 142
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		495	(4 918)	(5 325)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(465)	(744)	(5 778)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-	359	(1 114)
Frais de négociation de titres		(6)	(4)	(21)
RESULTAT DE LA PERIODE		26 689	26 823	102 904

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2011</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>26 689</u>	<u>26 823</u>	<u>102 904</u>
Résultat d'exploitation	27 160	27 212	109 817
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(465)	(744)	(5 778)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-	359	(1 114)
Frais de négociation de titres	(6)	(4)	(21)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(93 334)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>696 393</u>	<u>947 740</u>	<u>574 325</u>
Souscriptions			
- Capital	6 708 473	3 516 273	16 759 158
- Régularisation des sommes non distribuables	(344)	(360)	(23 070)
- Régularisation des sommes distribuables	228 039	111 923	448 755
Rachats			
- Capital	(6 032 849)	(2 598 333)	(16 198 261)
- Régularisation des sommes non distribuables	354	239	22 453
- Régularisation des sommes distribuables	(207 280)	(82 002)	(434 710)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>723 082</u>	<u>974 563</u>	<u>583 895</u>
ACTIF NET			
En début de période	3 777 544	3 193 649	3 193 649
En fin de période	4 500 626	4 168 212	3 777 544
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	36 725	31 112	31 112
En fin de période	43 500	40 298	36 725
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>103,463</u>	<u>103,435</u>	<u>102,860</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>0,59%</u>	<u>0,76%</u>	<u>2,85%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**ARRETES AU 31 MARS 2012****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2012, à D : 3.439.247, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/03/2012	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		3 126 718	3 207 935	71,28%
Obligations		1 838 364	1 878 827	41,75%
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	120 000	124 944	2,78%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	173 320	173 501	3,86%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	120 000	120 041	2,67%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	120 000	123 966	2,75%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	1 000	80 000	81 210	1,80%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	50 000	52 012	1,16%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	250 000	260 062	5,78%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	1 000	93 330	95 356	2,12%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	160 000	163 907	3,64%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	85 714	86 380	1,92%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	96 000	96 786	2,15%

Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3 %	2 000	200 000	206 031	4,58%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	1 400	140 000	144 250	3,21%
Obligations CIL 2012/1 au taux de 6 %	1 000	100 000	100 026	2,22%
Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	50 000	50 355	1,12%
Bons du trésor assimilables		1 288 354	1 329 108	29,53%
BTA 04-2014-7,5%	90	96 210	99 080	2,20%
BTA 07-2014-8,25%	5	5 475	5 503	0,12%
BTA 07-2017-6,75%	400	409 669	427 004	9,49%
BTA 05-2022-6,9%	400	430 500	445 932	9,91%
BTA 10-2015- 5%	200	196 500	201 162	4,47%
BTA 03-2013- 5%	150	150 000	150 427	3,34%
Titres des Organismes de Placement Collectif		231 211	231 312	5,14%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	2 213	231 211	231 312	5,14%
Total		3 357 929	3 439 247	76,42%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			72,74%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2012 à D : 1.288.979 et se détaille comme suit :

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/03/2012</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		1 283 583	1 288 979	28,64%
Banque Nationale Agricole		1 283 583	1 288 979	28,64%
Total général		1 283 583	1 288 979	28,64%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			27,26%	

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 31.128 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2012 contre D : 23.840 à l'issue de la période close le 31.03.2011 , et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2012	Trimestre 1 2011
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des obligations		
- intérêts	18 234	17 027
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts (BTA)	12 894	6 813
TOTAL	31 128	23 840

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2012 à D : 7.526 contre D : 12.190 à l'issue de la période close le 31.03.2011, et représente le montant des intérêts courus sur les dépôts à vue et les certificats de dépôt , et se détaille comme suit :

	Trimestre 1 2012	Trimestre 1 2011
Intérêts des dépôts à vue	6 920	4 772
Intérêts des certificats de dépôt	606	1 105
Intérêts des billets de trésorerie	-	6 313
TOTAL	7 526	12 190

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 Mars 2012 à D : 10.251 contre D : 6.644 au 31.03.2011 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Maxula Bourse	6 872	4 454
Banque Nationale Agricole	3 379	2 190
Total	<u>10 251</u>	<u>6 644</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2012 à D : 217.044 contre D : 1.917 au 31.03.2011 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Solde des souscriptions et des rachats des journées 29 et 30 Mars	216 621	-
Redevance du CMF	389	351
Retenue à la source sur commissions	-	1 542
TCL	34	24
Total	<u>217 044</u>	<u>1 917</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2012 à D : 10.251 contre D : 7.817 à l'issue de la période close le 31.03.2011, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Commission de gestion	6 872	5 240
Commission de dépôt et de distribution	3 379	2 577
Total	<u>10 251</u>	<u>7 817</u>

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.01 au 31.03.2012 à D : 1.243 contre D : 1.001 à l'issue de la période close le 31.03.2011, et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Redevance du CMF	1 145	873
TCL	97	91
Autres	1	37
Total	<u>1 243</u>	<u>1 001</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 Janvier au 31 Mars 2012, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2011

Montant	3 662 333
Nombre de titres	36 725
Nombre d'actionnaires	379

Souscriptions réalisées

Montant	6 708 473
Nombre de titres émis	67 271
Nombre d'actionnaires nouveaux	200

Rachats effectués

Montant	(6 032 849)
Nombre de titres rachetés	(60 496)
Nombre d'actionnaires sortants	(252)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(465)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	10
Frais de négociation de titres	(6)

Capital au 31-03-2012

Montant	4 337 496
Nombre de titres	43 500
Nombre d'actionnaires	327